

La laïcité en mouvement



Centre d'Action Laïque

Libres, ensemble

2019



Table des matières

Avant - propos 4

La laïcité en marche 5



1 Diffusion des valeurs laïques 6



2 Liberté 32



3 Égalité 48



4 Solidarité 54



5 Enseignement 60



6 Laïcité de l'État 68



7 Structure du CAL 72

Carnet d'adresses 78

Avant-propos

Gardons le cap

La mer monte, après 50 ans de navigation, le CAL poursuit sa route vent debout. Nous ne comptons pas virer de bord, prendre des ris et encore moins affaler les voiles. Nous sommes prêts à affronter les grains, les tempêtes et heureusement à vivre de douces escales. Soucieux de garder le cap et d'entraîner dans notre sillage toutes celles et tous ceux qui sont prêts à se mobiliser pour plus de liberté, d'égalité et de solidarité.

Le marin répond à l'appel du large, en 2019, nous avons répondu à « l'Appel de Liège ». Tel un phare pour guider les marins soucieux d'arriver à bon port, ou perdus en mer, ce fanal a permis à plusieurs milliers de personnes de converger vers un principe éclairé et généreux.

Ces adhésions ont conforté la pertinence de la définition du principe de laïcité porté par le CAL et défendu contre vents et marées pour favoriser la cohésion, la volonté de vivre, de construire, d'être libres ensemble.

Cette mobilisation est indispensable pour résister aux extrémismes, aux replis identitaires, aux tentations de réponses simplistes, populistes.

2019 ne nous a pas distraits de nos combats essentiels dans les secteurs éthiques, d'éducation, d'accueil des migrants, des conditions carcérales et du fonctionnement de la justice.

Quel que soit leur port d'attache, les équipages du CAL, permanents et bénévoles ont cumulé leurs énergies, démultiplié leurs actions du culturel au social en passant par l'investissement citoyen en politique.

Point de pilote automatique mais des choix de trajectoires qui demandent à toutes et tous de rester sur le pont. Quand la mer se retire, il reste sur le rivage toutes celles et tous ceux qui militent pour des lendemains heureux, responsables et généreux.

La tâche est immense, le ciel parfois se couvre mais nous gardons les yeux rivés sur un horizon qui rougeoie d'une lumière qui donne force et courage pour poursuivre la route et tenter l'aventure.

Plus que jamais la société a besoin de laïcité pour garantir les libertés de tous et le respect de chacun. N'ayons pas l'arrogance d'écrire l'histoire mais évitons de raturer le quotidien et poursuivons notre action avec humilité et détermination pour le bien-être des personnes. Il ne s'agit pas d'une vocation mais d'un devoir.

Rendez-vous dans 50 ans et à toutes les étapes qui nous y conduiront.



Jean De Brueker
Secrétaire général



Benoît Van der Meerschen
Secrétaire général adjoint



Henri Bartholomeeussen
Président

La laïcité en marche

L'action laïque

Grâce aux différentes implantations régionales, aux associations constitutives et aux antennes locales, le Centre d'Action Laïque (CAL) s'implique dans la vie de la cité. Il réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : enseignement, égalité et particulièrement celle des hommes et des femmes, début et fin de vie, culture, interculturalité, émancipation, autonomie, information... De quoi justifier sa devise « Liberté, égalité, solidarité » et matérialiser son slogan « Libres, ensemble ».

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés, aux détenus, aux victimes et aux justiciables, aux opprimés et aux personnes discriminées. En règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement pour le traitement équitable de tous les citoyens, le droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexisme et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise en outre des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, funérailles...) à la demande.

Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

Prises de position

Le mouvement laïque s'exprime sur tous les sujets déjà évoqués ci-dessus. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, le CAL promeut une vision libre-exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer pour y imposer les prescrits de leurs dogmes. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'il défend, il se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

Conscientisation et formation des adultes, dans une démarche d'éducation permanente

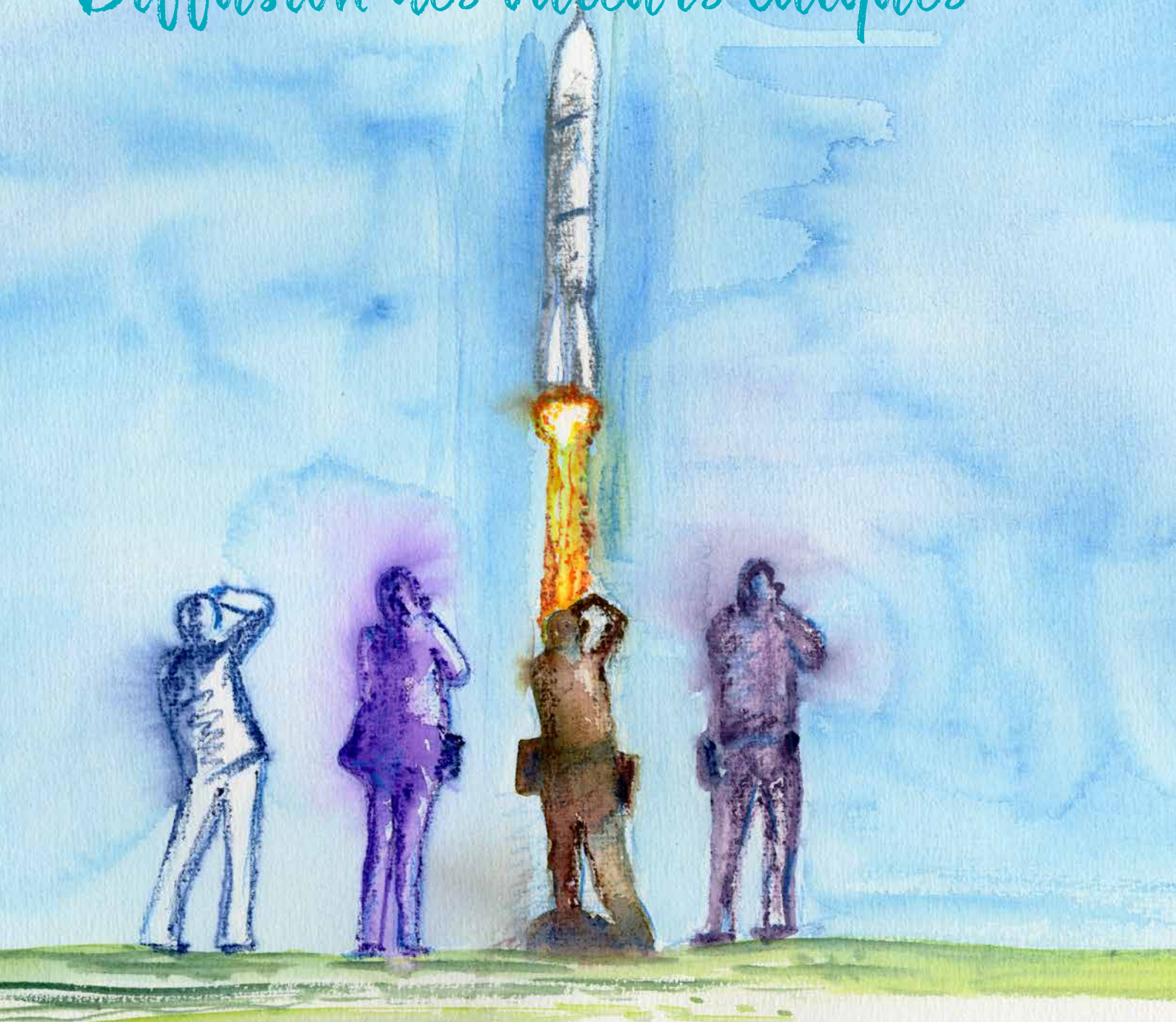
À côté de sa vocation première de référent institutionnel en matière de laïcité et de libre pensée, le CAL est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe, dans ce cadre, des stratégies et des projets citoyens de sensibilisation et de formation des adultes. Ses actions s'inscrivent ainsi dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnaît l'action associative « *visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle* ».

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

La laïcité, c'est...

Le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse. Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

Diffusion des valeurs laïques





Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d'Action Laïque et ses régionales, une préoccupation de chaque instant.

Notre action est fondée sur la démarche libre-exaministe et le principe de non-ingérence de l'Église dans les affaires de l'État comme moteurs d'une société harmonieuse et égalitaire.

Nos différentes campagnes d'éducation permanente, commémorations et publications s'inscrivent dans cette démarche d'information, avec, en perspective, l'émancipation et l'autonomie de chacune et de chacun.

Diffusion des valeurs laïques



Le 29 mars 2019 a marqué le cinquantième anniversaire de la signature des statuts du Centre d'Action Laïque. Il y a 50 ans, en effet, une douzaine d'associations laïques se fédéraient autour d'un objectif commun : défendre et promouvoir la laïcité en Belgique.

Reconnu en 1981 comme coordinateur de la laïcité belge francophone, le Centre d'Action Laïque compte aujourd'hui pas moins de 33 associations constitutives et 7 régionales, regroupant elles-mêmes plus de 300 associations locales.

Au fil des ans, la laïcité s'est organisée en tant que mouvement d'éducation permanente, de défense et de représentation de la communauté non confessionnelle pour revendiquer la séparation de l'Église et de l'État. Aujourd'hui, le Centre d'Action Laïque est le fer de lance de la défense et de la promotion de la laïcité comme principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse. Un principe qui oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

En octobre, c'est à La Cité Miroir, à Liège, que le mouvement a choisi d'organiser le point d'orgue des activités autour de ce 50^e anniversaire. Pendant quatre jours, du 10 au 13 octobre, près de 3.000 personnes ont participé à des dialogues, des échanges et rencontres, des représentations théâtrales, des concerts, du cinéma, des expositions autour de la liberté, de l'égalité, de la solidarité et de la laïcité.

Henri Bartholomeeusen, Isabel Allende Bussi, Henri Pena Ruiz, Paul Jorion, Zineb El Rhazoui, François Hollande, Patrick Pelloux, Albert Moukheiber, Tania de Montaigne et près de trente autres personnalités ont dialogué durant ces journées autour du projet universel de laïcité.

La conférence « La laïcité comme universalisme authentique » a marqué le coup d'envoi de ces journées. Le président du Centre d'Action Laïque, Henri Bartholomeeusen et le philosophe français Henri Pena Ruiz ont fait le point sur les enjeux laïques d'aujourd'hui et de demain. Ils ont rappelé que la laïcité est d'abord un vecteur d'émancipation mais aussi de liaison dans notre société.

Le deuxième jour, philosophes, sociologues et militants se sont croisés sur la scène de la Cité Miroir pour dialoguer sur l'engagement et les solidarités nécessaires à notre vie en société. Isabelle Boni-Claverie, Hassan Jarfi, Édouard Delruelle, Jean Leclercq, Adriana Costa Santos, Christine Mahy, Paul Jorion et Arnaud Zacharie ont présenté leurs actions pour plus de solidarité dans les questions sociales et humaines. L'après-midi, Djemila Benhabib, Dounia Benslimane et Zineb El Rhazoui ont parlé de leurs combats, des menaces et pressions qu'elles endurent pour leur engagement en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes mais aussi de leur lutte contre le carcan des prescrits religieux dans de nombreux pays et de force nécessaire pour faire face à l'oppression.

Le samedi matin, Guy Haarscher, Michel Rosenfeld, Jérôme Jamin, Patrick Pelloux, Joan-Francesc Pont Clemente, Philippe Raxhon, Isabel Allende Bussi, Marco Cappato et Jonathan De Lathouwer ont lancé les dialogues sur l'avenir et les résistances nécessaires pour affronter les défis. Isabel Allende Bussi, sénatrice de la République chilienne et fille de Salvador Allende a prononcé un discours combatif pour les droits humains, la liberté de toutes et tous, le droit à l'avortement... L'après-midi a été consacré à l'éducation avec Henri Pena Ruiz, Valérie Piette, Caroline Sägers, Béangère Taxil, Eric Favey, Bernard Rey et Albert Moukheiber.



En fin de journée, l'ancien président de la République française, François Hollande, a abordé la question de la laïcité au niveau européen.

Lors de la dernière journée, la laïcité en Afrique a été débattue avec des témoins privilégiés ainsi que Pierre Galand et Véronique De Keyser.

À l'issue de ces journées, un appel, auquel a souscrit dans son intervention à Liège l'ancien président de la République française François Hollande, a été lancé aux défenseurs des droits fondamentaux pour promouvoir la laïcité comme un principe universel, garant des libertés individuelles et d'une coexistence pacifique des opinions philosophiques et des convictions religieuses : « l'Appel de Liège ». À ce jour, plus de 8.000 personnes, issues d'une quarantaine de pays, ont rejoint et signé cet appel.

Les autres régionales du mouvement laïque ont également fêté les 50 ans du CAL en proposant diverses activités, sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui ont permis au public de mieux connaître la laïcité, ses valeurs, ses combats et son histoire.

Picardie Laïque a créé une exposition intitulée « 50 ans du CAL ». Les 30 panneaux sont accompagnés d'une ligne du temps interactive retraçant les moments forts de l'histoire de la laïcité à travers des vidéos ainsi que d'une carte interactive des différentes associations locales du territoire de la régionale. L'exposition aborde sur un plan historique les thématiques de travail du CAL depuis sa création : l'enseignement, l'IVG, la sexualité, la fin de vie, l'assistance morale laïque, l'impartialité de l'Etat ... et laisse entrevoir les chantiers du 21^e siècle. Elle a été présentée à La Louvière lors du Festival « HumaniCité » mais a aussi été programmée au sein de plusieurs Maisons de la Laïcité du territoire de la régionale et continuera à être diffusée en 2020. L'exposition a également été présentée le 25 octobre à l'Hôtel de Ville de Mons.



Diffusion des valeurs laïques

Bruxelles Laïque, lors d'un débat, a voulu valoriser, dans une perspective historique, les positions et propositions sociétales défendues par le mouvement laïque. La rencontre s'est tenue en présence de Sylvie Lausberg, directrice Études et Stratégies du CAL, Sophie Rohonyi, députée Défi, Sara Fautré, coordinatrice de la Liaison anti-prohibitionniste et Virginie Lardinois, administratrice du GACEHPA. Au fil des décennies, quels sont les gains obtenus en termes de droits et de libertés pour les personnes vulnérables et les victimes de discriminations ? Au nom de quelle conception de la laïcité ? Ce débat était l'occasion de briser des mythes sur la manière dont se vit la laïcité en Belgique, tout en soulignant les tensions et les défis qui la guettent. Cette séance a fait état de l'évolution, du dynamisme et des défis de la laïcité en Belgique. La thématique a été abordée via l'inscription de la laïcité dans la Constitution, la pénalisation de la consommation des drogues, la légalisation de l'IVG et l'éducation sexuelle et affective. Au travers de ces chantiers de travail historiques pour le mouvement laïque, les intervenantes ont mis en lumière l'affirmation transversale des libertés humaines. Le public est intervenu pour pointer les stratégies de désobéissance civile, a questionné l'instrumentalisation de la laïcité et la représentativité des publics au sein du mouvement.

Bruxelles Laïque a également mis en place un cycle de rencontres visant à promouvoir et à approfondir quelques concepts-clés et quelques démarches fondamentales du libre examen. Ce cycle de discussions en groupe restreint, nommé « Les apéros-sceptiques », part du principe que le libre examen ne se pratique pas consécutivement à sa simple énonciation, mais qu'il constitue une pratique quotidienne, une posture réflexive qui se pose à de nombreux égards. Dans un cadre convivial et sous forme de discussions, en présence d'une personne ressource, chaque soirée a donné lieu à des échanges riches et denses. Pour inaugurer ce premier cycle de rencontres, c'est la thématique de « L'art de débattre », en présence

d'Axel Pleeck, animateur à PhiloCité, qui a invité à la découverte ou à l'approfondissement des bases du débat. Le deuxième « apéro-sceptique » a, en présence de Noam Delaisse, enseignant dans le secondaire, posé les questions de la méthode scientifique, de son caractère réfutable et de son objectivité, de la nécessité d'indicateurs de mesure. « L'apéro-sceptique » intitulé « Émotions et rationalité » a interrogé la manière dont les émotions influencent nos raisonnements.

La régionale de Namur a proposé le spectacle de Sam Touzani « Cerise sur le Ghetto - Le pouvoir de dire non » dans lequel il s'interroge : « À l'heure où certaines personnalités politiques ont voulu nous faire croire que *Charlie Hebdo* est aussi dangereux qu'Al Qaïda, qu'en est-il de la liberté d'expression ? Est-elle encore une priorité ? La loi des Hommes prime-t-elle encore sur celle de Dieu ? Le vivre ensemble est-il encore possible ou est-ce une imposture au service du politiquement correct ? ». Après le spectacle, un dialogue est lancé entre le public, Sam Touzani et la philosophe Nadia Geerts à propos de la laïcité et du féminisme.

Le CAL Charleroi a, quant à lui, proposé une véritable boucle laïque à bord d'un bus baptisé « Le Laïque Express » par les participants. Il s'agissait d'un périple pour rallier un tour des endroits qui font vivre la laïcité sur le territoire. Le but était de faire découvrir les Maisons de la laïcité de Fleurus, Pont-à-Celles, Courcelles, Thuin, Fontaine et Charleroi et d'y convier le public à participer à des activités variées. Le CAL Charleroi a notamment questionné le genre avec l'exposition « Où sont les femmes ? » à la Maison de la Laïcité de Charleroi, défendu les droits des LGBT avec l'exposition « Porn this way » à la Maison de la laïcité de Thuin ou partagé ses réflexions philosophiques et artistiques à la Maison de la laïcité de Fleurus. Pour fêter les 50 ans de laïcité, le CAL Charleroi a également proposé un jeu de piste basé sur des photographies et des mots en lien avec la laïcité.



Laïcité Brabant Wallon a organisé au printemps une série d'évènements sur l'ensemble de la Province pour fêter dignement les 50 ans de la laïcité organisée. Une conférence gesticulée « A nos choix ! » qui a proposé une réflexion intéressante sur les thèmes de la consommation, du climat et de l'impact environnemental des décisions que nous prenons au quotidien. Le spectacle « la philosophie enseignée à ma chouette » a convié à un voyage initiatique, absurde et drôle, au pays des idées philosophiques (l'Homme, Dieu, la souffrance, la mort, l'amour, le temps, l'utopie...). Une conférence sur « l'athéisme dans le monde » où l'occasion a été donnée de faire un état des lieux de la laïcité à travers différents pays du monde, une deuxième conférence intitulée « D'où vient la force de nos croyances ? » a permis de réfléchir à l'ancrage, la pertinence et la légitimité de ce que nous prenons pour des vérités, mais qui se révèlent être en fin de compte des croyances personnelles ou sociétales. Et pour conclure, une visite guidée à l'Africa Museum à Tervuren sur « Histoires complexes, mémoires connexes » a questionné le passé colonial belge.

Le CAL Luxembourg a organisé plusieurs rencontres-débats sur le thème « Laïcité, égalité, solidarité ». Ce fut l'occasion pour la régionale du Luxembourg et son service, la Maison Arc-en-Ciel, d'inviter six représentants d'associations LGBTQI et laïques africaines, partenaires depuis de nombreuses années via notamment le site Internet www.africa-gay-rights.org à débattre de la thématique de la laïcité en Afrique.



Diffusion des valeurs laïques

« Libres, ensemble »

Diffusée sur les antennes de la *RTBF*, l'émission radio-phonique et télévisée « Libres, ensemble » s'inscrit dans le magazine « En quête de sens », espace concédé par le service public aux organisations philosophiques et religieuses.

Depuis sa création en 2014, l'émission aborde des sujets de société sous un angle laïque, en veillant à mettre en avant les activités du Centre d'Action Laïque, de ses régionales et ses associations. Les émissions se veulent un espace ouvert, accueillant des acteurs de la laïcité mais aussi des personnalités extérieures au mouvement dont l'expertise et les travaux sont susceptibles d'alimenter la réflexion. La programmation est élaborée sur base des propositions du comité de rédaction, constitué du secrétaire général du CAL, du secrétaire général adjoint, du directeur de la communication, des directeurs des cellules « Études et Stratégie » et « Europe et International », ainsi que de l'équipe journalistique.

« Libres, ensemble » se décline en deux supports différents. Premier support : la radio. L'émission radio est diffusée tous les samedis sur *La Première* après le journal de 20h. En 30 minutes, sous forme d'une discussion ou d'un débat entre deux ou trois invités, l'émission aborde des thèmes d'actualité chers à la laïcité, tels que l'enseignement, la dépénalisation de l'IVG, l'enfermement, la politique migratoire, le caractère universel de la laïcité, la défense des droits humains ou encore la réglementation du cannabis. En 2019, l'émission a aussi ouvert ses micros à des écrivains ou philosophes, tels qu'Amin Maalouf et Martin Winckler, pour de grands entretiens autour de leur dernier ouvrage.

Deuxième support : la télévision. Avec deux formats différents : les émissions de 10 minutes, diffusées un mardi sur deux en fin de soirée sur *La Une* et les émissions de 28 minutes, diffusées un dimanche sur deux à 9h20 sur *La Une*.

Ces émissions sont ensuite rediffusées à plusieurs reprises sur *La Une* et sur *La Trois*. L'émission a entamé sa nouvelle saison en septembre 2019 en adoptant un nouveau générique et un nouveau décor plus modernes. Les horaires de rediffusion sur *La Trois* ont aussi été modifiés, pour mieux correspondre aux habitudes de consommation des téléspectateurs.

Pour les émissions de 10 minutes, l'équipe produit des reportages qui visent à approfondir, mettre en perspective et prendre du recul sur une thématique d'actualité chère au CAL ou une activité du mouvement. Ces émissions courtes permettent également de recevoir des invités, membres ou non du mouvement, pour présenter une activité, un livre, un axe de travail. Les émissions de 28 minutes se déclinent quant à elles en émissions plateau avec deux à quatre invités et en grands entretiens avec des intellectuels, philosophes, écrivains ou scientifiques menés par l'essayiste Jean Cornil (il a ainsi reçu Cynthia Fleury, Gauthier Chapelle, Laurent Bouvet et Alexandre Lacroix) ou par les journalistes de l'émission.

Ces émissions se veulent le reflet des préoccupations du mouvement. À ce titre, 2019 a été une année particulière. Le premier semestre a, en effet, été marqué par la campagne électorale, régionale, fédérale et européenne. Les émissions se sont ciblées sur les trois grandes thématiques développées dans le memorandum du CAL : liberté (via des reportages et émissions sur l'État de droit en Europe, les avancées en matière d'éthique, l'enfermement et la désobéissance civile), égalité (via des reportages et émissions sur les droits des femmes, les droits des personnes LGBTQI+ et le rejet des discriminations de façon générale) et solidarité (via des reportages et émissions sur la migration, la solidarité climatique et la solidarité intergénérationnelle). Le deuxième semestre a, quant à lui, été marqué par le cinquantième anniversaire du Centre d'Action Laïque. Plusieurs reportages et émissions ont ainsi été consacrés à l'histoire du mouvement, à ses défis, au caractère universel de la laïcité et à l'Appel de Liège



lancé lors des célébrations du cinquantième anniversaire en octobre. En 2019, « Libres, ensemble » a par ailleurs diffusé deux documentaires de 26 minutes : « Laïcité, un principe pour vivre ensemble » réalisé par le Centre Laïque de l'Audiovisuel et consacré au principe de laïcité à travers l'histoire de ces 50 dernières années de laïcité organisée, et « VNous » réalisé par Pierre Schonbrodt, journaliste-vidéaste au CAL, et consacré à l'hébergement citoyen. Pendant un an, il a suivi le quotidien des hébergeurs de la plateforme de soutien aux réfugiés de Hesbaye et la Maison de la Laïcité de Waremme. Outre sa diffusion sur la RTBF, ce documentaire a été projeté dans de nombreux centres culturels à Bruxelles et en Wallonie.

Les audiences des émissions télévisées restent stables : entre 25.000 et 40.000 téléspectateurs pour les émissions de 28 minutes, et jusqu'à 60.000 téléspectateurs pour les reportages de 10 minutes. La vie des émissions, aussi bien télé que radio, se poursuit également en ligne sur le site www.libresensemble.be, sur la chaîne YouTube du CAL et sur la page Facebook @LibresEnsembleCAL. À titre d'exemple, le reportage « Florian, 18 ans, sans abri. Itinéraire d'un pauvre », diffusé en avril 2017 sur la RTBF, dépasse à ce jour les 350.000 vues sur YouTube. Les entretiens avec des personnalités telles que Cynthia Fleury, André Comte-Sponville ou Inna Shevchenko, leader des Femmes en France, continuent également à attirer des milliers de téléspectateurs chaque année sur nos réseaux sociaux.

En 2019, la collaboration avec le magazine *Espace de Libertés* s'est poursuivie : les grands entretiens diffusés en radio ou télé ont été déclinés sur le papier et dans la mesure du possible, les dossiers traités dans EDL ont donné lieu à une déclinaison radio ou télé.

Outre son équipe de deux journalistes et d'un journaliste-vidéaste, « Libres, ensemble » peut compter sur la collaboration du CLAV (Centre Laïque de l'Audiovisuel) dans la réalisation de ses émissions radio et télé.



Diffusion des valeurs laïques

Radio27.be : radio libre et citoyenne

Laïcité Brabant Wallon continue à prendre part à la plateforme radiophonique Radio27.be. Radio27 est une radio libre, pluraliste et indépendante. Elle défend la liberté d'expression et promeut l'analyse critique des enjeux sociaux, politiques et culturels de la société. Elle donne la parole au grand public et favorise la diversité culturelle. Une dizaine d'associations participent au projet Radio27. La régionale conçoit, avec le CRIBW (Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon), l'émission « Soyons curieux ?! », diffusée un vendredi par mois de 16h à 17h30, ce programme met en lumière l'actualité d'un citoyen (chanteur, photographe, bénévole, porteur de projet ...). Le but de ce partenariat : relayer un regard et une réflexion d'un genre nouveau, hors des sentiers battus, sur notre société.

« Soyons curieux ?! » propose un contenu à la fois pertinent, informatif et divertissant. Cette année, l'émission a présenté John Pitseys, spécialiste de la philosophie politique, les comédiens de la pièce « Chacun son rythme » sur le thème de l'EVRAS, Piero Amand, jeune écologiste militant, Philippe Defeyt, Christine Mahy, entre autres, pour une soirée riposte spéciale « Viva for life », ainsi que les réalisateurs du documentaire « Minga-voix de résistance ». Il y a également eu des studios éphémères à Saint-Émilien dans le cadre du Festival Philosophia.

Espace de Libertés : une année marquée de moments importants

Au cours de cette année 2019, *Espace de Libertés* a veillé à maintenir la diversité des thématiques propres à sa ligne éditoriale, tout en poursuivant son ouverture à de nouveaux sujets. Ainsi, les reportages et interviews dédiés aux problématiques environnementales, analysées sous un angle laïque, se sont multipliés, remportant un certain succès auprès du lectorat.

Marquée par les élections, l'année 2019 fut également particulière quant au choix de certains thèmes de dossiers que nous avons souhaité proches des revendications contenues dans nos mémorandums. Cela concerne plus particulièrement les dossiers des numéros de mars-avril-mai dont les sujets surfent sur les trois valeurs-clé de la laïcité : égalité, solidarité et liberté. Celles-ci étant déclinées au sein de sujets spécifiques qui relèvent de ces thématiques.

Autre point d'orgue – et non des moindres – de l'année : la célébration des 50 ans d'existence du CAL. Pour *Espace de Libertés*, ce fut l'occasion de continuer à faire le point sur les combats en cours et sur les lignes défendues, mais également de nous interroger au travers de différentes analyses sur les sujets auxquels nous allons/devrions, nous attaquer.

La rubrique « Opinion », créée en 2018, fonctionne bien. Elle continue à donner la parole à des personnalités sur des sujets d'actualité proches de nos préoccupations. Tandis que la rubrique « Grand entretien », qui met en avant-plan une longue interview d'une personnalité, reste aussi d'un grand intérêt quant à la vision critique de la société et de ses différents phénomènes, que nous entendons soutenir.

Voici le récapitulatif des dossiers de l'année :

Janvier	Addictions, plaisir et libre arbitre
Février	Aide à la jeunesse : entre soutien et répression
Mars	Services publics, un avenir compromis?
Avril	Multilatéralisme, la fin d'une époque ?
Mai	Libertés sur le gril
Juin	Lobby planet
Septembre	SOS santé
Octobre	Quel avenir pour la laïcité ?
Novembre	Buzzer pour exister
Décembre	Art engagé, regard changé



Une palette de publications régionales

Bruxelles Laïque Échos (Blé) est un trimestriel de réflexion, d'analyses, de sensibilisation et de débats. Il développe une conception élargie de la laïcité qui s'oppose à toute tentative d'emprise privée sur la sphère publique et à tout ce qui entrave l'émancipation des individus. Chaque numéro propose un dossier sur une question de société, en lien avec les actions ou préoccupations du mouvement laïque. Chaque dossier s'efforce d'envisager la société dans sa globalité, d'affronter la complexité des situations, de souligner l'interdépendance des phénomènes et de créer des liens entre les êtres et les causes. Le tirage varie entre 4.000 et 6.000 exemplaires en fonction des projets et campagnes auxquels il est associé.

Échos de Picardie est le magazine d'information de Picardie Laïque. Conformément à sa charte éditoriale, il entend développer l'esprit critique face aux sujets de société traités. Il s'adresse aux volontaires et professionnels du milieu associatif mais est aussi le lien entre les associations laïques fédérées à Picardie Laïque et la régionale elle-même. Il comprend des articles de réflexion en lien avec les questions de société dans lesquelles la régionale s'investit. Il privilégie le traitement de sujets de fond. Il est tiré à 1.500 exemplaires. Cette année, *Échos de Picardie* a traité de « l'écofascisme et l'anthroposophie », des enjeux éthiques de l'intelligence artificielle et de la laïcité.

Salut & Fraternité, le trimestriel du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, offre à son lectorat une information pertinente, analytique et libre exaministe sur une thématique déterminée, en accord avec les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qu'il défend. Les numéros parus en 2019 avaient pour thèmes : « La mémoire pour construire l'avenir », « Élections : un monde en commun », « Sciences et croyances » et « 50 ans de laïcité : cap sur le futur ! ». *Salut & Fraternité* est tiré à 5.200 exemplaires et est envoyé gratuitement à ceux qui en font la demande, aux responsables des associations laïques, au secteur associatif,



Diffusion des valeurs laïques

aux bibliothèques et centres culturels, aux écoles primaires et secondaires ainsi qu'aux Hautes Écoles de la Province de Liège, à l'Université de Liège, aux ministres des différents niveaux de pouvoir (régional, communautaire et fédéral), aux communes, aux conseillers provinciaux et députés provinciaux. *Salut & Fraternité* fait également, depuis 2016, l'objet d'une diffusion électronique.

Le CALepin est le trimestriel de la régionale du Brabant wallon. Il informe sur les problématiques de notre société et sur les activités de la régionale. À chaque parution, un dossier de fond sur l'actualité, un thème de société ou un enjeu de la laïcité est proposé ainsi que des articles sur les valeurs laïques. Il est tiré à 3.800 exemplaires et destiné aux affiliés des associations laïques de la Province et aux personnes qui en font la demande. Cette année, l'école a été le fil conducteur de chaque *CALepin* (la gratuité, les inégalités, l'école inclusive et l'école idéale). Les autres articles ont traité de l'EVRAS, des élections 2019, de la transidentité, d'écologie, de la 5G, de la désobéissance civile et de la sobriété numérique.

Liberté J'écris ton nom : un espace d'écriture

Les éditions du CAL poursuivent l'objectif général de développer l'esprit critique, de favoriser la réflexion personnelle et de renforcer l'engagement libre examinateur en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l'approche laïque auprès d'un public le plus large possible.

Trois nouveaux titres sont venus enrichir la collection : « Liberté j'écris ton nom » :

- Dans le prolongement de la campagne « Les discours populistes, ennemis des libertés » menée par le mouvement laïque en 2013 et à l'occasion du deuxième anniversaire de l'élection de Donald Trump, *Le populisme aux États-Unis. Un regard pour l'Europe* publié en janvier propose de faire le lien entre la Vieille Europe et le Nouveau Monde au travers

d'une immersion dans l'histoire des États-Unis. Et ce, afin de démontrer que le populisme est loin d'être récent et qu'il traverse tout l'échiquier politique. L'essai de Jérôme Jamin, professeur au département de science politique de l'ULiège et spécialiste du sujet, propose aux citoyennes et aux citoyens de mieux comprendre les rouages du phénomène et de résister aux sirènes des discours politiques simplistes, non seulement à l'approche des élections européennes de mai 2019 mais au-delà.

- Les cyberattaques, les cyberguerres, les dangers associés à l'Internet des objets, les polémiques concernant la surveillance et le poids des GAFAM effraient les citoyens qui se sentent tout petits face aux géants du Web et dépassés par la technique et les algorithmes. Dix ans après, *Démocratie 2.0. Une histoire politique d'Internet* de Christophe Lejeune, l'ouvrage collectif *La fin de l'utopie Internet ?* paru en juin propose sept regards différents sur la société numérique posés par des spécialistes des enjeux éthiques, politiques, économiques et juridiques d'Internet. Ce livre invite à repenser le pouvoir du numérique, ses conséquences sur nos existences, sur le social, sur la culture, sur l'organisation du monde et ses mécanismes politiques. Il entend enfin redonner confiance : avec plus d'éthique et une réappropriation citoyenne, il est possible de poursuivre l'utopie d'Henri La Fontaine et de Paul Otlet, celle du partage des savoirs.

- Partant du discrédit dont la démocratie représentative fait aujourd'hui l'objet, Jean Blairon, spécialiste de l'analyse institutionnelle, et Philippe Mahoux, ancien sénateur, ont mené un travail réflexif rigoureux à propos de cent propositions de loi déposées par Philippe Mahoux et qui sont devenues des lois. Alliant analyse et témoignage, *De la fabrique des lois*, publié en septembre, permet de démontrer aux lectrices et lecteurs qu'il n'y a pas de mur entre ceux qui dictent les règles et ceux qui sont tenus de les respecter, que le législateur n'agit pas seul et que la société civile – dont ils et elles font partie – a un vrai rôle à jouer dans l'élaboration des lois.



La promotion des éditions s'est illustrée par :

- la présentation générale des publications dans le catalogue 2018-2019 des éditions du CAL, sur le site Web du mouvement laïque www.laicite.be, dans les périodiques du mouvement, par mailings et sur les réseaux sociaux,
- la tenue d'un stand et l'organisation de conférences-débats à la Foire du Livre de Bruxelles et à la Foire du Livre politique de Liège,
- des dépôts ponctuels de livres à l'occasion d'évènements internes ou externes au mouvement laïque,
- la collaboration ponctuelle avec une attachée de presse culturelle se traduisant par de nombreux échos dans les médias.

Philéas & Autobule

Coédition de Laïcité Brabant Wallon (LBW) et Entre-Vues Asbl, soutenue par le Centre d'Action Laïque, *Philéas & Autobule* est une revue d'initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 8 à 13 ans. Elle leur offre une ouverture à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'histoire au travers de BD, de récits, de jeux... Elle leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les différentes rubriques amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser... Bref, à faire de la philosophie, tout simplement ! La revue s'inscrit dans les compétences du cours de philosophie et de citoyenneté. Un dossier pédagogique invite l'enseignant à utiliser la revue *Philéas & Autobule* afin d'interroger toutes les matières de façon transversale. Il l'aide à mettre sur pied des ateliers philosophiques dans sa classe et à faire le lien entre le questionnement des enfants et la matière enseignée. Ce dossier contient une trentaine de pages accessibles gratuitement via le site internet www.phileasetautobule.be.



Diffusion des valeurs laïques

Une affiche est encartée dans la revue deux fois par an. Celle-ci reprend une question philosophique et un dessin pour susciter le débat. Une exploitation de l’affiche est disponible dans le dossier pédagogique.

Aujourd’hui, chaque numéro est envoyé à plus de 3.700 abonnés en Belgique et à travers le monde. La revue est également vendue au numéro (près de 5.000 exemplaires).

Philéas & Autobule collabore régulièrement avec le Pôle Philo de Laïcité Brabant Wallon pour le dossier pédagogique, les conférences ainsi que les formations « *Philéas & Autobule* : mode d’emploi ». Ces rencontres proposent à ceux qui le souhaitent de tester le dispositif philosophique du dossier pédagogique et de découvrir une façon ludique d’utiliser la revue.

Cette année, les équipes de *Philéas & Autobule* et du Pôle Philo ont créé un jeu appelé « *Philéas & Autobule* : devenez des super philosophes ! Réveillez les supers pouvoirs qui sommeillent en vous ». Présenté lors du Festival Philosophia à Saint-Émilion, ce jeu familial grandeur nature plonge les participants dans l’univers de la philosophie. De planète en planète, les épreuves, les surprises et les expériences ludiques font vivre les incontournables de la pensée philosophique : l’étonnement, l’esprit critique, l’imagination, la recherche de sens, l’engagement et le langage.

Le Pôle Philo de Laïcité Brabant Wallon organise plusieurs formations à la philosophie avec les enfants afin de favoriser la démarche libre-exaministe et de sensibiliser à la pratique de la philosophie au quotidien. Ces formations se déroulent d’une journée à 5 jours, chacune pour une dizaine de personnes.

La Cité Miroir

Lorsque Georges Truffaut, échevin des Travaux Publics de la Ville de Liège et grand résistant au nazisme, initie en 1936 la construction des Bains et Thermes de la Sauvenière, il veut donner aux Liégeois un lieu d’émancipation sociale.

Le bâtiment suscite à l’époque beaucoup d’admiration, tant pour sa vocation que pour sa prouesse architecturale.

En 2019, en partenariat avec le Centre d’Action Laïque de la Province de Liège, La Cité Miroir poursuit le même engagement sociétal : accueillir un lieu d’exception au service de l’éducation, du débat et de la culture. Le projet s’avère aujourd’hui essentiel dans une société plus que jamais en recherche de repères. La volonté de créer un pôle de référence entièrement dédié à la citoyenneté, à la culture et au travail de mémoire, anime depuis plusieurs années l’Asbl MNEMA, maître de l’ouvrage de ces importants travaux de réhabilitation et dont le Centre d’Action Laïque de la Province de Liège est membre fondateur au même titre que l’Asbl Les Territoires de la Mémoire. Ceux-ci ont, avec d’autres partenaires, assuré la sauvegarde d’un lieu aujourd’hui partiellement classé comme monument au patrimoine wallon et ont contribué à l’invention d’un espace du 21^e siècle qui, à travers l’Histoire, parle résolument du présent et de l’avenir.

Les activités qui y sont menées, parmi lesquelles celles du CAL Liège, ont pour objectifs de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, de développer un engagement de chacune et de chacun dans la vie sociale, économique, culturelle et politique. Spectacles vivants, débats, rencontres, séances de cinéma, présentations temporaires et activités pédagogiques se mêlent et se répondent au sein de La Cité Miroir. Penseurs, historiens, scientifiques, politiques, juristes et journalistes s’expliquent, écoutent, argumentent et débattent dans ce lieu.

Deux expositions permanentes accueillent le public, en 2019 : « En lutte. Histoires d’émancipation », réalisation du CAL Liège qui évoque les luttes sociales, la solidarité et les acquis démocratiques et « Plus jamais ça ! Parcours dans les camps nazis pour résister aujourd’hui », outil d’éducation connu et reconnu des Territoires de la Mémoire Asbl.



Les expositions internationales « World Press Photo », « Masques » et « Darwin, l'original » ont marqué cette année 2019. La première présentait une sélection prestigieuse issue des collections du musée du Quai Branly – Jacques Chirac de Paris. La seconde, réalisée par La Cité des sciences et de l'industrie de Paris et le Muséum d'Histoire naturelle de Paris, était consacrée au père de la théorie de l'évolution.

Plus de 500.000 visiteurs ont fréquenté le lieu depuis son ouverture en 2014.

Darwin, l'original

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a accueilli une exposition consacrée à un personnage à la fois célèbre et méconnu, Charles Darwin, le père de la théorie de l'évolution. Au-delà du portrait de naturaliste, biologiste scientifique reconnu, se profile un humaniste, un anti-esclavagiste et un pionnier de l'éthologie animale et humaine, pour qui l'empathie et la collaboration étaient également le résultat de l'évolution.

Cette exposition propose un voyage dans la pensée singulière et féconde de ce personnage iconique, auteur de l'œuvre fondamentale *L'Origine des espèces*, par le moyen de la sélection naturelle. Le visiteur est guidé à travers un parcours pluridisciplinaire et interactif, au cœur d'un univers graphique immersif. L'exposition suit l'itinéraire intellectuel et la lente maturation des idées de Charles Darwin (1809-1882). Elle fait également découvrir comment ses idées ont été reçues, parfois détournées de son vivant. Elle esquisse les étapes de la conversion d'un homme à des idées qui s'opposaient à ses convictions initiales et à l'opinion générale de son époque, où la théologie naturelle dominait la biologie. L'un des temps forts de l'exposition tente de confronter les idées de Darwin à ce que disent aujourd'hui les sciences de l'évolution. L'occasion de synthétiser, pour un public non spécialiste de la biologie, les avancées, réfutations, confirmations et extensions de la pensée du naturaliste britannique.



Diffusion des valeurs laïques

Entre la mi-octobre et fin décembre, l'exposition a accueilli 7.000 visiteurs et suscité une centaine d'animations réalisées par le CAL de la Province de Liège.

Tous croyants ?

Conçue par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et présentée en parallèle de l'exposition « Darwin, l'original » à La Cité Miroir, l'exposition « Tous croyants ? » propose d'éveiller l'esprit critique en abordant le monde avec un soupçon de recul, de prendre le temps d'analyser les choses à une époque où les opinions se forment à la vitesse de 280 caractères par minute. Elle se veut une boîte à outils, une amorce de décodage, un jeu de miroirs. Un moment où se demander ensemble et en toute liberté : « sommes-nous tous des croyants ? ».

Les Solidarités

Le Centre d'Action Laïque a participé à la septième édition des « Solidarités », les 23, 24 et 25 août, sur l'esplanade de la Citadelle de Namur. Voulue comme un grand rassemblement populaire et festif mais aussi et surtout comme « un évènement citoyen et engagé » marqué par une dynamique sociétale solidaire, la manifestation a attiré près de 60.000 personnes.

Au sein du Village des Associations, le CAL a partagé un stand de 100m² avec les Territoires de la Mémoire. Le CAL a rappelé aux personnes présentes sur le stand que la laïcité avait 50 ans... L'occasion de les tester sur l'histoire de la laïcité, ses combats, ses défis... par un quiz interactif proposé par la régionale de Liège. Le CAL Luxembourg et le CAL communautaire ont également animé un « Cannabis Talking Club » qui a rencontré un beau succès. Les festivaliers ont eu la possibilité d'échanger et de discuter des propositions de modifications législatives, envisagées par le CAL en matière de cannabis, de recevoir des informations sur la réduction des risques concernant les produits et de donner leurs avis sur le principe d'une réglementation en matière de cannabis.

Le CAL Luxembourg a aussi provoqué la curiosité et l'enthousiasme des jeunes venus nombreux pour tourner la roue des droits des femmes. Un coin librairie a aussi fait découvrir les publications du Centre d'Action Laïque.

Expliquer la laïcité

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège est allé à la rencontre des citoyens sur un sujet qui constitue un véritable challenge : expliquer la laïcité. La régionale a proposé son dispositif « Nous sommes laïques.be » sur différents stands pour questionner, défendre la liberté de tous et soutenir le vivre ensemble. À l'aide de quiz, de photos... tout en suscitant le débat, le CAL Liège a expliqué la laïcité de façon claire et synthétique. Le dispositif a recueilli un tel succès qu'il a dû être décliné en une exposition disponible depuis 2014.

Par un jeu de questions/réponses et de mises en situation concrètes, de débats et d'échanges, Bruxelles Laïque a interpellé le rapport existant entre les convictions et les principes et valeurs de la laïcité défendus en Belgique. Partant de leurs représentations communes, les jeunes et les adultes sont invités à vivre et à expérimenter les principes humanistes défendus par le mouvement laïque. Cette méthode, à la fois informative et interactive, se base sur l'échange de savoirs, le partage et la confrontation d'idées. Ces animations permettent à chacun de rencontrer l'autre, au-delà de ses propres croyances et d'appréhender notre société sous le prisme de la laïcité, au cœur de ses principes, de ses luttes sociales, de son histoire et de ses valeurs défendues.

Dans le prolongement de ses animations ludopédagogiques, le CAL Charleroi a proposé un « escape game » afin de découvrir l'histoire de la laïcité et son ancrage à Charleroi. À la suite d'une expérience scientifique qui tourne mal, les participants se retrouvent enfermés dans un autre espace-temps sur les traces de Jules Bufquin des Essarts, figure incontournable de la laïcité carolo. Les participants



doivent résoudre des énigmes dont les indices se cachent au sein d'une exposition qui retrace les combats laïques, décrit ses valeurs et les personnalités qui ont incarné et défendu la laïcité à Charleroi.

Laïcité et projet jeunesse

Cette nouvelle édition d'échange international de jeunes (Belgique, France, Espagne) s'est déroulée au cœur des Pyrénées espagnoles autour de la thématique « la communication-du sentier aux autoroutes ». Durant la première quinzaine de juillet, les jeunes de 13 à 15 ans ont appréhendé la thématique par différentes activités culturelles, artistiques, ludiques et sportives. Les objectifs généraux du séjour étaient de sensibiliser les jeunes aux différents moyens de communication actuels et de mettre à leur disposition les moyens adéquats à la création d'un échange Erasmus+. Ce projet élaboré et réalisé par les jeunes est géré par l'Asbl Go Laïcité (les régionales du Luxembourg, de Namur et du Brabant wallon).

Le projet « Moi, jeune, Européen, engagé sur les terrains de la mémoire » s'est concrétisé cette année par un voyage en Alsace pour débattre des notions d'identité nationale, du devoir de mémoire et de populisme. Chaque année, ce projet s'articule autour de trois volets: une première rencontre entre les jeunes des diverses institutions partenaires, un voyage de mémoire et de découverte et un travail pédagogique qui est réalisé sur toute l'année scolaire. Il vise à réunir les jeunes participants et à les sensibiliser aux horreurs de l'Holocauste et de l'Allemagne nazie, puis à mettre en relation ces divers éléments dans le contexte actuel. Cette année, les participants ont voyagé à Strasbourg et au camp de Natzweiler-Struthof. Ils vont réaliser en commun une exposition itinérante.

Défendre la laïcité en Europe

Le Centre d'Action Laïque a multiplié les contacts avec les défenseurs de la laïcité en Europe et dans le monde et a contribué à renforcer l'action de la Fédération Humaniste



Diffusion des valeurs laïques

Européenne (FHE). Principale organisation laïque en Europe, la FHE fédère plus de 60 organisations. La FHE est particulièrement active auprès des institutions de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, mais également auprès de l'ONU. En mai 2019, la FHE tenait son assemblée générale annuelle à Reykjavik (Islande), en collaboration avec l'organisation internationale *Humanists International* (HI), suivie d'une conférence organisée par la *Icelandic Ethical Humanist Association*. Trois jours d'échanges sur la situation dans chaque pays, de partage de bonnes pratiques et de réflexion sur de futures collaborations.

Cette année, le CAL s'est également préparé pour les élections européennes de mai. À travers la FHE, il a publié un manifeste *Pour une Europe qui respecte véritablement la liberté, l'égalité, la solidarité et la dignité humaine*. Le texte propose une vision d'une Union européenne plus humaine, qui trouve des solutions pour combler le décalage croissant entre ses valeurs et les politiques qu'elle mène. Ce manifeste est la version courte du *Mémoire pour les élections européennes* qui fait un certain nombre de propositions sur base de six domaines politiques différents: état de droit, société civile, droits fondamentaux et libertés, égalité et justice sociale, contrôle de la science et de la technologie et solidarité avec le monde.

Le CAL a également poursuivi son travail de collaboration législative sur plusieurs projets de résolutions avec divers députés du Parlement européen, notamment celles et ceux de la Plateforme pour la laïcité politique. Ce faisant, il s'est efforcé de garantir la séparation du politique et du religieux au sein même du travail des institutions européennes, principe mis en péril par un lobbying chrétien européen toujours plus actif. Suite au renouvellement du Parlement européen après les élections de 2019, la cellule Europe et International a entrepris de renouveler ses contacts, de sensibiliser les nouveaux députés européens à la cause de la laïcité et à la nécessité de la défendre face à l'activisme des organisations religieuses.

Le CAL est également membre de *Humanists International* (HI), anciennement IHEU, organisation internationale créée en 1952 à Amsterdam, dont le siège est situé à Londres. En novembre, l'HI a publié son rapport annuel *Freedom of Thought* qui évalue la situation des non-croyants à travers le monde. Le rapport attire l'attention sur le fait que les assassinats et autres cas de persécutions commis à l'encontre des athées dans plusieurs pays ne sont pas des cas isolés mais participent d'une nette tendance de recul des droits des non-croyants à l'échelle mondiale.

Laïcité.be

Rendez-vous incontournable de la laïcité en Belgique, notre site www.laicite.be poursuit sa progression. Avec une moyenne de près de 7.000 visiteurs par mois, il a franchi, cette année, la barre symbolique des 100.000 visites.

Au niveau des contenus, les articles en ligne de notre magazine *Espace de Libertés* comptabilisent quelque 29.000 vues. La page la plus vue en 2019 est celle de la définition de la laïcité : « La laïcité : un concept simple à définir » qui a totalisé 7.000 vues. Avec 11.000 vues, la section dédiée aux cérémonies laïques est celle qui semble le plus intéresser nos visiteurs. Les ventes de nos publications en ligne sont en légère augmentation. Le site Internet a généré 44 nouveaux abonnements au magazine. Au total, plus de 200 commandes concernant près de 300 articles ont été passées. Plus de 25% des visites sont issues des réseaux sociaux, essentiellement Facebook.

Le Mémoire du Centre d'Action Laïque pour les élections 2019, dans sa version complète disponible en ligne, www.memorandum2019.laicite.be, a été consulté quelque 1.600 fois.



Le CAL sur les réseaux sociaux

La présence du CAL sur les réseaux sociaux ne cesse de progresser. Sur Facebook, la page compte sur plus de 8.700 « fans », soit une augmentation de 15%. En audience cumulée, sur cette seule année 2019, la page du CAL et ses quelque 150 posts ont engrangé, en audience quotidienne cumulée, plus de 3,8 millions de contacts et près de 25.000 commentaires, réactions ou partages. Une soixantaine de vidéos ont été spécialement conçues pour Facebook. Au total, elles ont été vues plus de 500.000 fois.

Sur Twitter, la progression se poursuit également, le CAL étant suivi par plus de 1.900 « followers ». Près de 700 tweets ont été envoyés en 2019 totalisant près de 500.000 contacts avec la communauté Twitter.

Libres, ensemble

En 2019, le site des émissions « Libres, ensemble », www.libresensemble.be, a comptabilisé plus de 8.000 visites. Sur la chaîne YouTube de « Libres, ensemble », les émissions télé comptabilisent, en 2019, plus de 148.000 vues. 85% des « consommateurs » des vidéos de la chaîne ont moins de 45 ans. Sur la page Facebook de « Libres, ensemble » sont publiées toutes les émissions de radio et de télévision diffusées sur *La RTBF*, soit pour l'année 2019, 44 radios et 39 TV. Fin 2019, la page comptait près de 900 abonnés soit près du double de l'année précédente.

Centre de référence documentaire

Le centre de documentation du CAL constitue la référence en matière de laïcité. Il poursuit un double objectif : mettre à la disposition du public des informations relatives au mouvement laïque ainsi que les diverses ressources documentaires rassemblées en fonction des thématiques abordées par celui-ci et fournir aux délégués et bénévoles du mouvement laïque la documentation utile pour le traitement de leurs dossiers.



Diffusion des valeurs laïques

Interventions dans les médias

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : émissions de télévision et de radio, communiqués de presse, cartes blanches, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, interpellation des responsables politiques...

Janvier

« Droit à l'avortement : l'impossible repos des guerrières », un article de Camille Wernaers dans *Axelle* avec notamment des propos de Sylvie Lausberg. L'action du CAL dans ce dossier y est largement rappelée.

5 janvier

« Etre athée ou signer sa condamnation à mort », par Laure Daussy dans *Charlie Hebdo* avec une interview de Julie Pernet de la Cellule Europe et International du CAL, au sujet du rapport « *Freedom of Thought 2018* » (IHEU).

16 janvier

« Recentrer les cours de religion autour de l'enseignement de la Bible ? », le débat du jour du *Soir* avec une interview de Jean De Brueker, secrétaire général du CAL, sous le titre « Ce n'est pas condamnable mais ça a le mérite de la clarté ».

20 janvier

Jérôme Jamin, auteur de l'essai *Le populisme aux Etats-Unis. Un regard pour l'Europe* publié aux Editions Espace de Libertés (CAL), était l'un des invités de « Dans quel Monde on vit » sur *La Première RTBF*.

24 janvier

« Populisme : tirer la leçon des antécédents américains » par Gérald Papy dans *Le Vif*, au sujet de l'essai de Jérôme Jamin.

30 janvier

« Au détour d'une visite en prison », carte blanche par Henri Bartholomeeusen, président du Centre d'Action Laïque, publiée sous le titre « Nos prisons doivent retrouver une dimension humaine » sur *Lesoir.be*.

3 février

Jérôme Jamin était l'invité de l'émission « Le Bar de l'Europe » sur *TV5 Monde* pour parler de son essai.

4 février

« Religions et laïcité se veulent garantes de la dignité en prison » par Marc Metdepenningen dans *Le Soir*.

5 février

« Les associations laïques attirent de moins en moins d'ados à cause du cours de citoyenneté, en région verviétoise » dans *Sud presse*.

« Nos associations laïques en souffrance » dans *La Meuse éd. Verviers* avec une interview d'André Lepas, président des Amis de la morale laïque, sous le titre « Nous n'avons plus de personnes relais ».

6 février

« Analyse du discours de Donald Trump », sujet de L'actu du jour - « Jour Première » sur *La Première RTBF* avec Jérôme Jamin, auteur de *Le populisme aux Etats-Unis - Un regard pour l'Europe*.

26 février

Julie Papazoglou, juriste du CAL, a été interviewée au sujet de l'assistance morale dans les prisons pour le Journal parlé de 9h00 de *La Première RTBF*.

1^{er} mars

« Hyon-Un atelier philosophique », un reportage de *Télé MB* dans une classe de CPC avec une interview de Nicola Vico, animateur à Picardie Laïque.



Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD et administratrice du CAL, est interviewée dans le cadre de l'article « Le nombre d'euthanasies va-t-il diminuer en 2019 ? » par Frédéric Soumois pour **Le Soir**.

4 mars

Jérôme Jamin était l'invité de l'émission « Au Bout du Jour » sur **La Première RTBF**.

8 mars

« File au Musée ! », Catherine Steffens, coordinatrice et co-rédactrice en chef de *Philéas et Autobule*, était invitée dans l'émission « Tendances Première » sur **La Première RTBF**.

10 mars

« Rudy Demotte à l'ONU pour défendre l'avortement comme droit fondamental », une dépêche **Belga** reprise notamment sur **7sur7.be**. Il y est question de l'événement « D'une seule voix pour l'avortement » organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et le CAL avec la participation de Sylvie Lausberg, directrice de la Cellule Etudes et Stratégie du CAL.

22 mars

Henri Bartholomeeusen, président du CAL, a débattu avec Tommy Scholtès dans l'émission de Pascal Vrebos « Actu, set et match » sur **BEL RTL**, sur le thème « Le droit « divin » est-il supérieur à la justice des hommes ? ».

29 mars

« À 50 ans, le Centre d'Action Laïque ne dépose pas les armes » par William Bourton dans **Le Soir**.

« La laïcité reste la garantie des libertés dans un monde qui change », une interview d'Henri Bartholomeeusen, président du Centre d'Action Laïque, par Pascal Martin dans **Le Soir**.

« En cinquante ans d'existence, le Centre d'Action Laïque a coloré la société belge » par Bosco d'Otreppe dans **La Libre**.

1^{er} avril

« Une grande boucle de la laïcité » dans **La Nouvelle Gazette**, au sujet du lancement à Charleroi des activités organisées dans le cadre des 50 ans du CAL.

9 avril

Interview : « Henri Bartholomeeusen, de stem van de Franstalige 'laïcité' : 'Als wij ergens niet mee akkoord gaan, hebben we de neiging dat te zeggen » par Peter De Lobel dans **De Standaard**.

23 avril

« Rassemblons les élèves au lieu de les séparer », une interview de Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du CAL dans **La Dernière Heure**, suite à la publication par O-RE-LA d'une étude sur *La fréquentation des cours de religion et de morale après l'introduction de l'enseignement de la philosophie et de la citoyenneté*.

« CEB. Des stages pour soutenir, motiver, encourager » par Marie Thieffry dans **Le Soir** avec une interview d'Anne Beghin (La Fabrique de Soi).

5 mai

« Faut-il interdire les cours de religion ? », un face à face entre Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du CAL et Claude Gillard, délégué épiscopal de Malines-Bruxelles pour l'enseignement et président de l'instance pour le cours de religion dans l'émission « Actu, set et match » sur **BEL RTL**.

7 mai

Philippe Luckx, directeur du CAL Charleroi, a été interviewé dans **La Dernière Heure** « Charleroi, dans le cadre d'une exposition sur la pornographie intitulée 'Le porno s'expose au CAL' ».

Diffusion des valeurs laïques

12 mai

« Les fêtes de la jeunesse laïque attirent de moins en moins de monde », une séquence du JT de 19h30 sur **La Une RTBF** avec une interview de Philippe Luckx.

14 mai

« Les fêtes laïques de la jeunesse s'essoufflent en province de Liège », sur **La RTBF** avec une interview d'Hervé Persain, président du CAL Liège.

17 mai

« Voter quand on est en prison, un droit théorique: à Jamioulx, cinq détenus seulement devraient l'exercer » sur **La RTBF** avec une interview de Cédric Tolley, délégué à Bruxelles Laïque.

À l'occasion de la semaine européenne du dépistage, le Centre d'Action Laïque du Luxembourg et les centres de planning familial des Femmes prévoyantes socialistes lancent l'action « Trod », un test rapide à orientation diagnostique : « Un dépistage du sida rapide et gratuit » par Laurence Brasseur dans **L'Avenir**.

20 mai

« Dépistages gratuits du Sida à la Maison arc-en-ciel ce mercredi », un reportage de **TV Lux**.

« Arrêt de traitement: l'affaire Vincent Lambert n'aurait pas pu avoir lieu en Belgique », sur **La RTBF** avec une interview de Jacqueline Herremans, avocate, membre de la Commission de contrôle de l'euthanasie, présidente de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité et administratrice du CAL.

« Vincent Lambert : "la France n'est pas cohérente face à la fin de vie" », une interview de Jacqueline Herremans dans **Moustique**.

Jacqueline Herremans a également été interviewée par Sabrina Champenois et Catherine Mallaval, journalistes à

Libération pour l'article « Fin de vie : la Belgique a une loi d'avance ».

21 mai

« Affaire Vincent Lambert : "En Belgique, c'est l'épouse qui aurait pris la décision d'arrêt du traitement" », un entretien de Jacqueline Herremans sur **France Inter**.

« La Louvière : le festival « Humanicité » prend ses quartiers » dans **Sud Info** au sujet du festival organisé par Picardie Laïque.

25-26 mai

« La société ne se résume pas à une juxtaposition de petites communautés », un entretien d'Henri Bartholomeeusen, président du CAL par Marina Laurent pour la rubrique « L'Apero » de **L'Echo**.

Juin

« Sortir les usages de drogues du champ pénal : le prochain combat éthique ? », un entretien avec Christine Guillain, extrait du dossier « La prohibition au quotidien » de **Prospective Jeunesse** n°86 avec notamment une présentation de la campagne « Cannabis, réglemtons ! » du Centre d'Action Laïque.

« Fieris Féeries », un article de Marco Martiniello pour le dossier « Réenchanter la ville ? » de la revue **Politique**.

4 juin

« Enseignement : Faut-il maintenir les cours de religion ? » par Perla Brener dans **Regards**, magazine du CCLJ, avec la position du CAL et des propos d'Henri Bartholomeeusen, son président.

5 juin

« Quand l'école rogne sur les vacances » par Caroline Desorbay dans **L'Avenir** avec une interview d'Anne Beghin, coordinatrice de La Fabrique de Soi.



12 juin

« Charleroi: atteints de la maladie d'Alzheimer, ils montent sur scène! » par Gregory Fobe pour **La RTBF** au sujet d'un spectacle monté dans le cadre d'un projet initié conjointement par les services du CPAS et du CAL Charleroi.

13 juin

« Tous en scène contre l'Alzheimer », dans **La Libre Belgique**.

« Seraing : délivrez les Fieris ! », par Jessica Defgnée dans **La Dernière Heure**.

20 juin

Pour manifester leur réprobation à l'arrivée des députés du Vlaams Belang dans l'hémicycle fédéral, « Des députés porteront un triangle rouge à la Chambre: quelle est l'histoire de ce symbole? », un article de Laura Vandormael pour **La RTBF** avec un focus sur la campagne « Triangle rouge » de Asbl Les Territoires de la Mémoire.

« Euthanasie, un autre point de vue », thème de l'émission « Tendance Première » sur **La Première RTBF** avec une intervention de Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD et administratrice du CAL.

22 juin

« Plus de 50 associations belges se mobilisent pour la légalisation du cannabis ce samedi », un entretien avec Jean-Philippe Hogge, responsable de projet chez Modus Vivendi sur **La Première RTBF** au sujet de la campagne « Soutenez. Ne punissez plus ! » dont le CAL est partenaire.

« Une campagne dans le parc de Bruxelles en faveur de la légalisation du cannabis », la dépêche **Belga** sur **Sud Info**.

« Support Don't Punish 2019 » dans Fiesta Panik, une émission réalisée en direct de l'évènement par **Radio Panik**.

24 juin

« Cinquante associations demandent la légalisation du cannabis » dans **La Libre Belgique**.

1er juillet

« Les Fieris Féeries à Seraing le 24 mai 2020 », un article de Laurent Cavenati dans **La Meuse**.

10 juillet

« Des anti-choix introduisent un recours contre la loi IVG », par Elodie Blogie dans **Le Soir** avec mention de l'introduction par le CAL d'un « mémoire en tierce intervention » et une interview de Sylvie Lausberg, directrice de la cellule Etudes et Stratégie du CAL.

22 août

Jean-Louis Tasiaux est allé à la rencontre des bénévoles qui accueillent les migrants au CAL de Waremme : « Waremme: les migrants ne sont pas le problème » dans **L'Avenir**.

31 août

Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du Centre d'Action Laïque, était l'invité des « Experts estivaux » sur **BX1**.

Septembre

« Le Centre d'action laïque a 50 ans », un article du magazine **Le 15^e jour**.

3 septembre

« Namur: soirée festive autour de la légalisation du cannabis », un article dans **La Dernière Heure** au sujet d'une activité organisée par le CAL Namur dans le cadre de la campagne « Cannabis, réglémentons ! » du CAL.

5 septembre

Dans une carte blanche publiée dans **La Libre Belgique**, « Droit à l'avortement : le combat continue, restons vigilantes ! » Caroline Désir, Karine Lalieux, Christie Morreale et Éliane Tillieux relèvent notamment l'action du CAL dans ce dossier.

Diffusion des valeurs laïques

17-18 septembre

« Le Centre d'Action Laïque réagit au clivage de la laïcité dans le débat public à Bruxelles », une dépêche **Belga** reprise par plusieurs médias dont **BX1**, **RTL** et **La Libre Belgique**.

1-2 octobre

« Des dizaines de migrants dorment à terre devant le Centre d'Action Laïque », dans **La Meuse Huy-Waremme** au sujet de l'accueil des migrants organisé à la Maison de la Laïcité de Waremme.

7 octobre

« Au bout du monde : Exposition Darwin à Liège », un entretien avec Catherine Maréchal, vice-directrice du CAL Liège et Pierre Rigo, assistant pédagogique à l'ULG, dans l'émission « Au bout du jour » sur **La Première RTBF**.

8 octobre

« Un cycle qui supprime la peine de mort » par Sébastien Gilles dans **L'Avenir** au sujet de l'exposition « Fenêtres sur le couloir de la mort » au CAL Charleroi.

« La laïcité peut-elle être plurielle sans être ambiguë? » par Perla Brener dans **Regards** avec une contribution d'Henri Bartholomeeusen, président du CAL.

10 octobre

« Quatre docus à voir au Festival des Libertés » dans Focus supplément du **Vif/L'Express**.

Interview de Paul Knudsen, directeur de Laïcité Brabant Wallon, au journal de 8h00 de **La Première RTBF** au sujet du 50^e anniversaire du CAL.

« Le Centre d'Action Laïque fête ses 50 ans », une interview de Philippe Luckx, directeur du CAL Charleroi pour **Télé Sambre**.

12 octobre

« Le Centre d'Action Laïque a 50 ans » dans la rubrique « La Journée » de **La Libre Belgique**.

« Liège, lieu d'un appel international à inscrire la laïcité dans les Constitutions », dépêche **Belga** reprise notamment par **RTL**, **L'Avenir**, **Métro**, ...

« Laïcité : l'Appel de Liège » sur **RTC Télé Liège**.

14 octobre

« Appel en faveur de l'inscription de la laïcité dans les Constitutions » dans la rubrique « La Journée » de **La Libre Belgique**.

« Laïcité : l'Appel de Liège » par un collectif de signataires publié sur **Le Soir** en ligne.

« Darwin l'original: l'exposition qui revient sur la vie du scientifique britannique » par Anthony Roberfroid pour la **RTBF**.

« Nicht nur die Theorie, sondern auch der Mensch » dans **Grenz Echo** au sujet de l'exposition sur Darwin à la Cité Miroir.

« Aux origines de Darwin et... de la vie » dans **La Libre Belgique – Gazette de Liège**.

15 octobre

« 'Le parcours héroïque' des réfugiés LGBTI africains au cœur d'un colloque », un reportage de **TV Lux** avec une interview de Marie-Ange Cornet, directrice du CAL Luxembourg.

« Ecolo réitère son appel à dépénaliser l'avortement », sur son site **ecolo.be**, Ecolo fait référence à la matinée d'étude du CAL qui se tenait ce jour sur le sujet.

« Un festival pour dire l'état du monde » par Simon Damman dans **L'Echo** au sujet de l'édition 2019 du Festival des Libertés organisé par Bruxelles Laïque.

**16 octobre**

« Les libertés ont plus que jamais besoin d'un festival » par Jean-Marie Wynants dans *Le Soir*.

« L'Appel de Liège : une entrevue avec Djemila Benhabib » par Johanne St-Amour sur *Sisyph.org*.

« Le procès de la violence », débat dans « Tendances Première » sur *La Première RTBF* avec notamment Cédric Tolley, délégué de communication sociopolitique à Bruxelles Laïque.

17 octobre

Henri Bartholomeeusen, président du CAL, et Djemila Benhabib, étaient invités à l'émission « Le Grand Débat » sur *LN24*.

20 octobre

« Lutter sans cesse contre les simplismes », un entretien avec Henri Bartholomeeusen, président du CAL, dans *La Dernière Heure Dimanche*.

« Zineb El Rhazoui : "On ne peut pas lutter contre le terrorisme en disant qu'il n'a rien à voir avec l'islam" », une interview par Bosco d'Otreppe et Clément Boileau pour *La Libre Belgique* où « L'Appel de Liège » est mentionné.

« Darwin à la Cité Miroir, l'Aquarium Muséum et le Musée des Sciences naturelles : l'évolution, en trois temps » par Jean Bernard dans *La Dernière Heure*.

21 octobre

Gabrielle Lefèvre revient sur les débats organisés dans le cadre des « 50 ans du CAL » à Liège dans son article « Le droit d'être cathophobe ou islamophobe » pour *Entre les lignes*.

22 octobre

Le documentaire « VNous » réalisé par Pierre Schonbrodt pour le CAL a été diffusé dans le cadre d'un débat à la Maison de la Laïcité de Waremme. « Migrants: un débat pour diminuer les tensions » dans *La Meuse Huy-Waremme*.

« La peine de mort exposée au Centre d'Action Laïque de Charleroi » dans *La Nouvelle Gazette*.

23 octobre

Julien Bernard, de la Maison de la Laïcité de Tournai a été interviewé pour le JT de *Notélé* au sujet de la projection du documentaire « VNous » réalisé par Pierre Schonbrodt pour le CAL.

Sylvie Lausberg, directrice de la Cellule Etudes et Stratégie du CAL, a participé à l'émission « Le Grand Débat » consacrée à la dépénalisation complète de l'avortement sur *LN24*.

« Avons-nous, société francophone, le même rapport à l'euthanasie que la société flamande ? », la chronique découverte sur *La Première RTBF* avec une interview de Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD et administratrice du CAL.

25 octobre

« Que disent les accords de gouvernement des entités fédérées à propos des cultes et de la laïcité ? » par Caroline Sägesser sur *O-RE-LA.org*.

30 octobre

Henri Bartholomeeusen, président du CAL, a été interviewé par Mathieu Colleyn dans *L'Echo* sous le titre « La laïcité est l'avenir des religions ».

Diffusion des valeurs laïques

31 octobre

« La laïcité reste une idée forte mais elle est menacée », un entretien avec Henri Peña-Ruiz par Gérald Papy dans *Le Vif/L'Express* où il est notamment question des 50 ans du CAL et de l'Appel de Liège.

Une citation tirée de l'interview d'Henri Bartholomeeusen pour *L'Echo* accompagnée d'un croquis sont publiés par *Le Soir*.

4 novembre

« La laïcité organisée fête ses 50 ans », thème de l'émission « L'actualité en 3D » sur *Radio Panik* avec Caroline Säggerer (CRISP).

5 novembre

Charles Conte revient sur « L'Appel de Liège » dans ses « Actualités laïques » publiées sur son blog sur le site de *Mediapart*.

13 novembre

Henri Bartholomeeusen, président du Centre d'Action Laïque, publie une carte blanche dans *L'Echo* sous le titre « Quel sort sera réservé demain à notre Justice? ».

14 novembre

« La laïcité au cœur de la démocratie », un reportage de *Canal C* avec notamment des interviews d'Henri Bartholomeeusen, président du Centre d'Action Laïque et d'Alice Botquin, directrice du CAL Namur.

20 novembre

« La Maison Arc-en-Ciel à Virton soutient au quotidien les personnes transgenres » un article de Jean-Luc Bodeux dans *Le Soir* avec une interview de Marie-Ange Cornet, coordinatrice de la maison Arc-en-Ciel et directrice du CAL Luxembourg.

22 novembre

« Des foires où tout est gratuit » par Héloïse Wibaut dans *La Province* au sujet des « Gratifieria » qu'organise Picardie Laïque, avec une interview de Lucie Terrasi, coordinatrice de la communication.

24 novembre

Dans le cadre des Journées nationales de la Prison : « Bruxelles-Villes : Un débat sur la réinsertion après la prison, organisé par le Centre d'Action Laïque » dans *La Dernière Heure*.

27 novembre

« Une formation pour sortir définitivement de prison » par Liliane Thomas dans *L'Avenir* au sujet d'une activité organisée dans le cadre des Journées nationales de la Prison, avec un interview d'Isabelle Renson, chef de projets au CAL Luxembourg.

28 novembre

Comme chaque année, le CAL Luxembourg fait partie des acteurs de la campagne Sida en Province de Luxembourg : « Une Province active dans la prévention Sida » par Liliane Thomas dans *L'Avenir*.

« Dépénalisation de l'IVG: le débat des médecins », un article d'Audrey Vanbrabant pour *Moustique*, avec une référence au « Sondage d'opinion sur l'Interruption Volontaire de Grossesse en Belgique » publié par le CAL en 2018.

29 novembre

Pierre Schonbrodt, journaliste-vidéaste au CAL était l'invité culture de Fabrice Grosfilley sur *BX1* pour présenter le documentaire « VNous » qu'il a réalisé pour le CAL.

6 décembre

« Les Carolos se penchent une dernière fois sur la peine de mort » par Malik Hadrich sur *7sur7.be* au sujet du cycle d'activités organisé par le CAL Charleroi.



10 décembre

« Un film sur les hébergeurs projeté ce mardi soir » dans *La Meuse Huy-Waremme* au sujet de la diffusion du documentaire « VNous » produit par le CAL.

17 décembre

La séquence « Un Jour dans l'Info » de *La Première RTBF* évoque « 1990, le Roi Baudouin refuse de signer la loi dépénalisant l'avortement » et propose notamment une archive sonore de Philippe Grollet, président du CAL à l'époque.

28 décembre

Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du CAL, a répondu à une interview sur le cours de philosophie et de citoyenneté (CPC) et la laïcité dans le cadre de l'émission « Transversales » intitulée « La laïcité en Belgique et en France » diffusée sur *La Première RTBF*.



Liberté





La liberté... cet idéal, ce bien fragile et précieux, n'est jamais totalement acquis. Plus que jamais, le mouvement laïque souhaite œuvrer au fonctionnement d'une société démocratique, respectueuse des droits humains, de la liberté d'expression, des libertés individuelles et collectives et garantissant la laïcité de l'État.

Il a le devoir de se lever face aux idées extrémistes et aux populismes, il milite en faveur du droit de chacun à être acteur de sa vie, à poser librement des choix quant à son devenir, dans le respect et la sécurité des autres. Il impose de sortir des ornières, des dogmes, des sentiers battus, des visions unilatérales et é트리quées, de la tentative d'imposer un modèle partial.

Liberté

Le Festival des Libertés entre ordres, désordres et chaos

Chaque année, le Festival des Libertés constate et articule les multiples crises qui menacent la planète ainsi que l'épanouissement des libertés et des solidarités. Grâce à sa riche programmation de documentaires, de débats, de spectacles, d'expositions et de concerts, le Festival des Libertés de Bruxelles Laïque rassemble, relie et donne de la résonance à de nombreuses et éparses démarches intellectuelles, culturelles, politiques ou citoyennes qui cherchent des issues aux impasses. En 2019, le Festival des Libertés a invité le public à poser un regard critique sur les différents prismes des ordres, désordres et chaos. Que ce soit à travers les modifications sociales et la manière de les intégrer au débat démocratique ou par les réponses réflexes apportées au sentiment de confusion qui traverse l'actualité, le Festival des Libertés engage la réflexion, soulève des questions, appelle au débat. Les retours conservateurs sur les questions de libertés individuelles telles que l'avortement, l'orientation sexuelle, l'égalité entre les sexes ont été abordés à l'occasion de plusieurs débats. Dans ce sentiment de confusion ou de perte de repères, la délibération démocratique peut paraître hasardeuse. De nouvelles formules de rencontres ont été proposées : « Le laboratoire des utopies » a, par exemple, proposé un forum de réflexion et de narration collectives alors que « La violence en procès » était un procès fictif d'un gilet jaune ayant blessé un policier.

Si les mots donnent à comprendre le monde de manière explicite, les images portent en elles un potentiel réflexif et analytique. Cette année, les différentes expositions ont invité à la solidarité entre les peuples. Les documentaires et les moments de discussion ont évoqué les luttes féministes, les revendications des gilets jaunes, la justice post-conflit ou la situation anarchique régnant dans les prisons ... Le public s'est aussi laissé bousculer, soulever ou enflammer par les concerts, les spectacles, les créations théâtrales.

HumaniCité

Organisé par la régionale de Picardie Laïque, « HumaniCité » est un festival qui s'est déroulé du 24 au 26 mai à La Louvière. « HumaniCité » symbolise l'humain au cœur de la Cité. Il est un lieu d'échanges de points de vue, de constructions citoyennes, de réflexions...

Cette deuxième édition a mis le focus sur l'esprit critique. Le libre examen est le moteur du mouvement laïque. Se faire sa propre opinion des choses sur base d'informations objectives a été l'enjeu des différents moments qui se sont articulés autour du festival.

« HumaniCité » a aussi reflété les valeurs laïques de liberté, d'égalité et de solidarité à travers le vivre ensemble, le fait de permettre à toutes les croyances de coexister harmonieusement et de promouvoir l'esprit critique. Des concerts, des spectacles, des interventions, des expositions, des lieux d'échanges et de rencontres, des ateliers philo, des activités familiales, un focus sur la « presse alternative » ont émaillé ces trois journées de festival.

Quelques moments forts :

- La conférence d'Henry Pena-Ruiz « Les 3 boussoles de la laïcité » a notamment permis de faire le point sur la laïcité d'aujourd'hui.
- La conférence gesticulée sur les « Fake news » de Vincent Flibustier, journaliste à *Nordpresse*.
- Un meeting avec des prises de parole engagées en présence de Camille Pier de La Lutte pour les droits humains des personnes LGBTQI+, Christine Mahy du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, Adriana Costa Santos de Solidarité avec tous les migrants exilés, déplacés, Christophe Marchand, avocat en droit international et notamment de Julian Assange « Wikileaks » et anciennement d'Edward Snowden et des représentants de différentes associations louviéroises ...
- Le spectacle pour enfants « Mimixte » qui a abordé la question du genre et qui s'est poursuivi par une discussion philo parents-enfants.

Durant ces différents événements, le public a été amené à réfléchir ensemble et à construire une pensée citoyenne collective aux valeurs humanistes.

Démocratie, travail de mémoire

La régionale de Picardie Laïque a invité le public scolaire montois à une semaine de sensibilisation au travail de mémoire. L'exposition « Mon ami Paco » des Territoires de la Mémoire a accueilli plus de 200 élèves de 4^e, 5^e et 6^e primaire. Elle aborde de manière artistique l'enfermement arbitraire des personnes migrantes. À travers l'utilisation du théâtre japonais « kamishibai », Picardie Laïque a proposé d'accompagner cette exposition d'une animation basée sur le questionnement philosophique et l'exploitation créative. Outre l'exposition, un spectacle de marionnettes « Les vacances de Jules » du Théâtre Mabotte a été programmé à destination des plus petits. Ce spectacle propose une découverte de la citoyenneté, un éveil au respect de l'autre et une initiation à la tolérance par le biais d'une marionnette représentant un extraterrestre fraîchement débarqué sur Terre.

Triangle rouge

Dans les camps de concentration, le triangle rouge était la marque des prisonniers politiques, celles et ceux considérés comme des opposants au régime nazi. Aujourd'hui, le pin's Triangle Rouge est le symbole de la résistance aux idées qui menacent nos libertés fondamentales. Le porter, c'est participer à une action citoyenne pour une société libre, démocratique et solidaire. La régionale de Liège poursuit la campagne « Triangle Rouge » en partenariat avec l'association les Territoires de la Mémoire, initiatrice du projet.



Droits de l'Homme et démocratie en Europe

Au niveau européen, le CAL a été invité à contribuer aux travaux de la Commission européenne sur l'encadrement éthique du développement de l'intelligence artificielle. Aux côtés de plusieurs organisations laïques et humanistes européennes, le CAL a rappelé la nécessité d'adopter un cadre éthique européen solide et respectueux des droits fondamentaux. Il a également souligné plusieurs points éthiques qui nécessitent une vigilance particulière des institutions européennes, comme la protection des données personnelles, de la transparence et du libre arbitre des utilisateurs ainsi que la question de la non-discrimination dans l'accès et l'utilisation des outils d'intelligence artificielle. En outre, à travers la FHE, le CAL a participé au séminaire de dialogue organisé en vertu de l'article 17 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne. Celui-ci s'est tenu au Parlement européen le 19 mars 2019 et portait sur le thème « Intelligence artificielle: quelles implications éthiques ». Le CAL a notamment appelé à la création d'un Observatoire européen de l'intelligence artificielle afin d'exercer un contrôle social sur les nouvelles technologies et d'améliorer la connaissance du public et la qualité du débat à ce sujet.

Dans un tout autre registre relatif aux droits humains, le CAL a co-organisé, en juin, un événement d'envergure au Parlement européen pour mettre en lumière la situation des personnes non-croyantes à travers le monde. L'événement, intitulé « Are You a True Humanist ? » était organisé en partenariat avec l'Inter groupe du Parlement sur la liberté de croyance et de religion. Il a permis de faire la lumière sur la situation difficile des demandeurs d'asile athées, agnostiques et laïques. Le CAL a ainsi montré une belle visibilité des réalités encore trop souvent ignorées par un Parlement européen majoritairement démocrate-chrétien.

Lors de l'Assemblée générale de la FHE à Reykjavik, dont le CAL est membre, une déclaration sur la famille selon une perspective humaniste a été adoptée afin de contrer la montée de l'intolérance et les menaces que des organisations de la droite religieuse et des partis d'extrême-droite font planer sur les droits fondamentaux.

Au niveau international, le CAL a également défendu les droits des non-croyants à l'ONU à travers la FHE qui dispose d'un statut consultatif auprès de diverses instances onusiennes. Le CAL a pris la parole devant les États membres du Conseil des Droits de l'Homme en mars 2019 pour l'appeler à prendre des mesures fortes afin de faciliter les demandes d'asile de non-croyants fuyant les persécutions dans leur pays d'origine. Il a rappelé que la situation des non-croyants demandeurs d'asile est toujours très précaire, notamment à cause du caractère inadapté des procédures administratives appliquées par de nombreux pays, y compris dans l'Union européenne. En outre, les réfugiés non-croyants sont souvent l'objet d'ostracisme, voire de violences de la part d'autres migrants dans les centres d'accueil.

Également à travers la FHE, le CAL a travaillé conjointement avec *Europe We Want*, coalition européenne d'organisations de la société civile qui partagent une vision de l'Europe basée sur une société juste, durable, démocratique et inclusive. En 2019, une grande partie du travail conjoint a consisté à influencer positivement les élections européennes en augmentant le taux de participation des jeunes, des femmes et des électeurs progressistes.

Le CAL a, par ailleurs, contribué, tout au long de l'année, au travail de *Civil Society Europe*, une organisation coupole réunissant une trentaine de réseaux d'organisations de la société civile européenne. Au sein de cette organisation, la cellule Europe et International du CAL s'est concentrée sur le groupe de travail *Shrinking Civic Space*, dédié au monitoring et à la lutte contre les nombreuses atteintes



en Europe à la liberté d'expression, de rassemblement et d'association.

Toujours à travers la FHE, le CAL a soutenu des campagnes laïques dans divers pays d'Europe. En Espagne, il a soutenu la campagne menée par *Europa Laica* pour retirer les crucifix des établissements scolaires publics. Il a également affiché son soutien aux humanistes néerlandais (*Humanistisch Verbond*) dans leur opposition à une campagne anti-IVG. Il a aussi participé à une action d'une coordination d'ONG contre une tentative de limiter l'accès à l'avortement en Slovaquie. Enfin, il a manifesté son soutien à la manifestation pour la séparation de l'Église et de l'État organisée à Bratislava (Slovaquie) par l'association *ETHOS*.

Liberté d'expression

Bruxelles Laïque collabore depuis plusieurs années avec des écoles secondaires de Bruxelles pour proposer une série d'animations autour du concept de la liberté d'expression. Les thématiques et la méthodologie proposées donnent aux jeunes l'occasion d'interroger leurs représentations, leur permettent de se positionner, de se rencontrer, de se confronter et de vivre une expérience de laïcité.

Désobéissance civile

La régionale de Bruxelles Laïque, à la suite du succès rencontré lors du Festival des Libertés 2018 à propos de la thématique du pouvoir, a été sollicitée pour réaliser des animations autour de la désobéissance civile comme expression citoyenne. Les dynamiques d'animation ont permis d'aborder la complexité des liens et des articulations qui existe entre le pouvoir individuel et le pouvoir collectif. Ainsi, lorsque l'individu – ou un groupe d'individus – considère que l'intérêt commun n'est plus respecté et que les principes et valeurs démocratiques ne sont plus suffisants, quelle force d'engagement peut-il mobiliser ? Quelles sont les valeurs et la part de liberté



Liberté

de conscience mobilisées lorsqu'il s'agit de défendre les principes d'égalité et d'intérêt commun ? Les jeunes sont appelés à se positionner, à se questionner, à s'interpeler, à se confronter à leurs intolérables et leurs indignations, à leur définition et leur représentation du pouvoir, de l'obéissance et de la désobéissance. Les animateurs ont ensuite proposé un débat invitant les élèves à se positionner sur des questions d'inégalité ou d'injustice. En sous-groupes, ils ont approfondi l'une des thématiques avec pour objectif de créer une action collective afin d'amorcer un changement au sein de leur environnement. Après cette mise en pratique, les élèves ont pris connaissance de la définition de la désobéissance comme mode d'action direct. D'autres formes de contestation leur ont été présentées par des capsules vidéos illustrant l'expression individuelle et collective de la revendication, directe et indirecte, légale et illégale. Ces formes de contestation montrent aux élèves la force d'action du pouvoir d'agir, qu'il soit individuel ou collectif.

L'enfermement : un choix de société en question

Au-delà du travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'assistance morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation, le CAL poursuit son action de sensibilisation et de plaidoyer auprès des citoyens et du monde politique via, entre autres, des prises de position publiques, des conférences, des articles pour diverses revues, des émissions de radio et de télé pour dénoncer les conditions de détention indignes d'un État de droit et tenter d'améliorer la situation carcérale en Belgique.

Dans ce cadre, le mouvement laïque a participé à la sixième édition des Journées nationales de la prison sur le thème « Après la prison, toujours la prison ? » Ces journées visent à informer et à stimuler la discussion autour de la situation carcérale en Belgique. Rencontres, conférences,

expositions, ciné-débat, ateliers avec des détenus sont organisés du 16 novembre au 1^{er} décembre 2019 en prison et hors prison dans l'ensemble de la Belgique.

« Après la prison, toujours la prison ? », par ce thème, la prison a été abordée en tant qu'élément central du dispositif pénal, plaçant les concernés dans un cercle vicieux conduisant à plus d'incarcérations, moins de préparation à la sortie, des retours en prison et toujours plus de surpopulation. Les alternatives à la prison, celles qui existent déjà et celles qui restent à créer, ont été questionnées.

Dans le cadre de ces Journées nationales de la prison, le CAL a organisé, le 26 novembre, un débat avec des députés parlementaires (MR, PS, Ecolo et PTB) et plus de 30 personnes issues du milieu associatif, de la magistrature, des anciens détenus ... Ce débat a interrogé la problématique des retours en prison, la place des alternatives mais aussi la stigmatisation des ex-détenus et leur difficulté à se débarrasser de leur étiquette une fois sortis des murs. Il a aussi questionné les responsables politiques qui ne parviennent pas à envisager d'autres alternatives que la prison.

La régionale de Picardie Laïque a également participé aux Journées nationales de la prison en créant des passerelles entre l'Université de Mons et les détenus de la prison de Mons. La proximité de ces deux lieux a notamment permis des échanges entre étudiants, enseignants et détenus. Par ailleurs, Picardie Laïque mène déjà depuis deux ans des ateliers philo avec un groupe de détenus. De ce fait, dans le cadre des JNP, les animateurs de la régionale ont créé des lieux d'échanges de points de vue entre étudiants et détenus dans l'objectif de produire et croiser du savoir sur la thématique de l'enfermement et d'expérimenter une forme de recherche participative innovante. Une première rencontre a eu lieu avec les étudiants intéressés par le projet. Celle-ci a permis d'aborder la méthodologie des ateliers philo menés en prison mais aussi la lecture des animateurs sur l'univers carcéral. À la suite de ce moment,



deux ateliers philo mêlant 7 détenus et 10 étudiants du Master METIS ont été organisés en prison. Lors de ces cercles de parole, les groupes ont abordé la thématique de « croire et savoir ». Ces rencontres ont suscité l'envie des étudiants d'aller plus loin et les détenus ont quant à eux montré un intérêt grandissant par rapport aux ateliers philo.

En collaboration avec les associations laïques et des experts dans le domaine, le CAL a entamé un travail de réflexion et de rédaction d'un guide de la personne détenue. Ce guide est destiné aux détenus et est axé sur leurs droits fondamentaux pendant l'incarcération. Celui-ci devrait devenir un réel outil de travail pour le milieu associatif ainsi qu'un moyen d'émancipation pour les personnes incarcérées.

Depuis six ans, au sein de la prison d'Andenne, la régionale de Namur propose des moments de rencontres et d'échanges qui donnent la parole à ces personnes privées de liberté. Ces « Cafés-concerts d'idées » leur permettent d'exprimer leurs opinions, leur donnent le goût du débat et développent leur esprit critique par la confrontation des idées. C'est également un moyen de retrouver la confiance utile à la mobilisation et à l'action par le questionnement. Ils suscitent la réflexion sur soi, les autres et la société et permettent aux détenus de prendre conscience de leurs droits et devoirs. Ils diminuent également l'isolement et favorisent la reconstruction sociale par le fait de mettre en relation des hommes qui s'écoutent et se reconnaissent dans un esprit de tolérance, d'ouverture et de respect des convictions. Cette année, les détenus se sont, entre autres, exprimés au sujet de la question « Après la prison, toujours la prison ? », la thématique des Journées nationales de la prison. Ces réflexions ont été traduites par des caricatures réalisées par le dessinateur Jacques Sondron et accompagnées de paroles de détenus. Ces caricatures et les citations issues des paroles des détenus feront l'objet d'une nouvelle exposition itinérante du CAL Namur. Douze panneaux didactiques qui seront utilisés lors d'animations.



Liberté

Lors d'une séance au Festival des Libertés de Bruxelles Laïque, les orateurs et oratrices de l'Observatoire International des Prisons ont déconstruit méthodiquement les logiques pénales et carcérales pour montrer leur inaptitude à répondre de manière adéquate et humaniste à la question de la criminalité et de la délinquance. Le caractère classiste et raciste du système pénal ont été argumentés en le mettant en perspective avec l'absence de réponse pénale aux actes de violence, de spoliation ou de malversation quand il s'agit d'actes issus de l'élite socioéconomique. L'enjeu de cette rencontre a été, de manière assez inédite à Bruxelles, de ne plus s'appesantir sur des soi-disant dérives du système pénal, mais de penser en dehors du logiciel punitif et de la logique simpliste et binaire qui renvoie dos à dos « auteur » et « victime ». Les oratrices ont invité à considérer la criminalité et la délinquance en termes de problème social plutôt qu'en termes de strict renvoi aux responsabilités individuelles, à la culpabilité, à la peine et à la vengeance.

Le CAL Charleroi a proposé de se pencher sur les impasses et les défis de la politique pénitentiaire belge. Des étudiants ont questionné l'utilité sociale de la prison eu égard à la délinquance. Le débat a porté notamment sur l'histoire de la prison comme lieu de déshumanisation et d'illégitimité morale, sur le coût financier ainsi que sur l'utopie des projets alternatifs à la prison. Il a été également question des maisons de transition qui offrent aux détenus en fin de peine, la possibilité de préparer leur réinsertion en bénéficiant d'un accompagnement intensif.

La régionale de Charleroi a voulu rappeler par une matinée de réflexion, que dans un contexte de montée des populismes, des partis d'extrême-droite et d'une société qui se radicalise, il fallait rester vigilant et continuer à défendre l'abolition universelle de la peine capitale même si la peine de mort est abolie en Belgique depuis 1996.

Faites de la musique, pas des centres fermés

Depuis neuf ans, le Festival Steenrock organisé, entre autres, par Bruxelles Laïque, réclame la suppression des centres fermés pour étrangers et l'arrêt des expulsions qui mettent continuellement à mal la démocratie et les droits fondamentaux. Concerts, prises de parole, visites du centre par des associations accréditées, stands d'information, ateliers ... ont été organisés dans le champ situé entre le Centre 127 bis et le Centre 127 ter de Steenokkerzeel. Plus de 500 personnes ont pu s'informer et prendre la mesure de ce qui se passe derrière les grillages des centres ainsi que communiquer avec les détenus par des slogans, des panneaux et des conversations téléphoniques diffusées sur la sono du festival. Cette édition a rassemblé un large public, toujours très impliqué dans la question du droit des étrangers et critique envers la politique migratoire en général et la pratique des centres fermés en particulier.

Écouter et développer le potentiel des jeunes placés en IPPJ

Au sein des 6 Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse – IPPJ – de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les conseillers laïques travaillent à plein temps pour sensibiliser les jeunes, placés par le juge, aux valeurs laïques et démocratiques d'émancipation et de responsabilisation. Ils offrent aux jeunes, qui le souhaitent, une assistance morale de type individuel mais aussi, leur organisent des activités pédagogiques et culturelles à l'intérieur et hors des murs. Le Centre d'Action Laïque organise et coordonne des réunions mensuelles entre conseillers laïques. Ces moments sont l'occasion d'échanger expériences et préoccupations communes, voire d'approfondir des questions particulières.

Cette année a été l'occasion de mettre en place des réunions d'échanges entre les conseillers laïques en prison et en IPPJ. Les visites de services agréés tels que les Asbl Itinéraire et Le Radian ainsi que des activités avec les conseillers laïques ont été organisées. Un travail sur la

revalorisation barémique a été poursuivi auprès des responsables politiques compétents. Par ailleurs, un voyage d'études à Montréal a eu lieu du 12 au 20 mai 2019. Se sentant souvent désabusés quant au système qui peine à atteindre ses objectifs et par la lourdeur d'une institution telle que l'IPPJ, les conseillers laïques s'interrogent sur le sens de leurs missions et s'informent sur l'existence de modèles alternatifs de prise en charge de la délinquance juvénile. L'objectif de ce voyage d'études a été pour les conseillers laïques de rentrer en Belgique avec de nouveaux outils de travail pour les jeunes dont ils s'occupent et de comparer les méthodes de travail.

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant Wallon propose des ateliers philo hebdomadaires aux jeunes de l'IPPJ de Braine-le-Château depuis 2015. La discussion philo est un biais privilégié pour élever la conscience citoyenne. Ce public à la marge, réfractaire, souvent méfiant émet de l'intérêt et éprouve du plaisir à ces échanges philosophiques qui lui permet à la fois de retrouver la confiance en soi et en les autres et de questionner la société avec sincérité.

Les cérémonies laïques, un choix

Choisir de célébrer les étapes importantes de sa vie par une cérémonie laïque... Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d'une cérémonie laïque, on ne prend pas d'engagements vis-à-vis d'une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes ; il leur est toutefois demandé de reconnaître les valeurs du mouvement laïque et d'y adhérer sous la forme qu'ils souhaitent.

L'organisation des cérémonies laïques fait partie intégrante de l'offre d'assistance morale laïque aux personnes. À la différence des cérémonies religieuses, aucune rétribution, aucun paiement n'est demandé pour la célébration d'une cérémonie laïque.



Liberté

Cette année, Laïcité Brabant Wallon a fait le bilan des cérémonies laïques organisées en 2019, avec tous les officiants du Brabant wallon. 58 cérémonies ont été réalisées dont 2 cérémonies d'accueil des enfants dans une famille recomposée. Cette cérémonie totalement créée par Laïcité Brabant Wallon est un moment privilégié chargé d'émotion et d'affection. Elle est destinée à souder les membres d'une nouvelle famille et à rassurer chaque enfant quant à sa place dans la maison, qu'il y vive ou non en permanence. Chaque enfant entendra les engagements des adultes vis-à-vis de la « fratrie » et les souhaits de pérennité de ce foyer dans lequel il se trouve en permanence ou en garde alternée.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a organisé, le 16 mars, sa première « Fête des Lumières ». L'objectif de cette fête était de réunir des enfants de 6^e primaire autour d'une expérience inoubliable au-delà des appartenances philosophiques et religieuses ou de tout communautarisme. Pour élaborer la cérémonie et faire vivre les valeurs de la fête, les citoyens en devenir ont participé à plusieurs journées de rencontres et d'activités. Une première journée s'est déroulée sous la maxime « Connais-toi toi-même... et les autres ». Les participants sont partis à la rencontre des autres membres du groupe au travers d'un « speed-meeting » insolite, de duos ou en groupe. La deuxième était consacrée au « Monde dans lequel je vis ». La matinée a débuté par la visite animée de l'exposition « L'Expérience critique » qui donne des clés de compréhension pour exercer son esprit critique et son libre examen. Les participants sont ensuite partis « à la découverte des droits de l'enfant » au travers de jeux et ont dû, enfin, assembler leurs qualités et faire preuve de coopération et de solidarité pour venir à bout d'un « Escape Room ».

Lors de la dernière journée autour du thème « Libres, oui mais ensemble ! » les participants ont expérimenté le vivre ensemble et les principes de coopération et de démocratie. Pour y arriver, après s'être frottés à l'exercice d'élections pour choisir des leaders de groupes, ils se sont lancés dans un grand jeu coopératif en quatre étapes « À nous la liberté! ».

Bruxelles Laïque a initié une nouvelle plateforme pour répondre aux demandes de cérémonies laïques. Cette nouvelle plateforme permet de centraliser les différentes demandes au sein de Bruxelles Laïque et de travailler avec l'ensemble des officiants laïques qui, pour la plupart, sont membres des associations affiliées à la régionale. Des rencontres ont été organisées avec les associations locales pour mettre en place cette plateforme, qui doit permettre d'échanger sur les pratiques, de partager informations et expériences, d'utiliser les compétences de chacun, de mettre en place des formations. En Région bruxelloise, ce ne sont pas moins de 40 cérémonies qui ont été organisées (18 mariages, 13 funérailles et 9 parrainages) en 2019.



Vivre selon ses choix

De tout temps, le CAL a milité en faveur du droit de chacun à disposer librement de son corps. Qu'il s'agisse de l'avortement, de la contraception, du droit à mourir dans la dignité ou de l'usage des drogues, la position laïque est celle du respect des choix personnels et de la sécurité. Les « débats éthiques », comme on les appelle pudiquement, reviennent périodiquement dans l'actualité, tant il se trouve toujours quelqu'un pour remettre en cause des libertés chèrement conquises ou s'interposer lorsqu'on veut aller plus loin dans l'émancipation et l'autonomisation des personnes.

« Cannabis, dépassons l'interdit, responsabilisons, réglémentons ! »

Le Groupe de travail « Drogues » du CAL a pour objectif d'agir sur les mentalités en préconisant la réglementation du commerce des drogues ainsi que la décriminalisation de leur consommation, en intégrant leur usage au contexte général des assuétudes et en privilégiant l'approche sanitaire et préventive à l'approche judiciaire. La législation actuelle, qui, plutôt que de l'encadrer, réprime le commerce des drogues, conduit à la marginalisation des consommateurs, induisant des pratiques à risque de leur part et favorisant leurs contacts avec les milieux criminels. L'insécurité juridique règne et l'arsenal législatif en vigueur, essentiellement criminalisant et discriminant, est incompatible avec les valeurs laïques de responsabilité, d'autonomie et de liberté individuelle.

Après l'élaboration d'une première proposition de loi visant la réglementation du commerce des drogues en 2002, le Groupe de travail a accompli un important travail d'actualisation du texte initial sur base de nouvelles orientations en y intégrant de manière plus précise les aspects relatifs à la prévention et à la réduction des risques. Finalisée en 2014, cette nouvelle proposition de modification législative a fait l'objet, d'une publication sous forme de brochure en 2017.



En 2018, le CAL a lancé sa campagne d'éducation permanente, « Cannabis, dépassons l'interdit, responsabilisons, réglementons ! » visant à sensibiliser un public le plus large possible à sa proposition de réglementation du cannabis par l'État et de contribuer à la mise en œuvre d'un débat serein au sein de la société civile avec le concours des spécialistes et des responsables politiques afin d'aboutir à une législation progressiste, bénéfique pour la santé publique et la sécurité.

En janvier 2018, le CAL Luxembourg, avec d'autres partenaires, a créé l'Asbl DAWA (Drogues Action Wallonie). Ensemble, les membres de DAWA participent à la création d'un espace de réflexion, d'échanges et d'actions communes afin de développer des projets d'information, de formation de soins et d'accompagnement. La DAWA vise également à formuler des politiques en matière de drogues.

Tout au long de l'année 2019, le CAL a continué à faire connaître sa position en la matière au travers de plusieurs événements dont un colloque organisé par Picardie Laïque le 26 mars à Mons rassemblant un panel d'intervenants spécialisés qui ont abordé les différents aspects de cette question sous un angle historique, juridique, sociétal ainsi que le travail de terrain. Le 21 novembre, dans le cadre d'une journée d'étude « Cannabis, alcool : on en parle ? », le CAL Luxembourg a également réuni des experts en la matière qui travaillent vers une modification de la loi. Le 3 septembre, c'est le CAL Namur qui a proposé une « soirée festive autour de la légalisation du cannabis ». Quelques mois auparavant, la régionale avait mis en place un stand sur un marché namurois où les animateurs ont pu interroger les citoyens et récolter leurs opinions sur le sujet.

L'émission « Libres, ensemble » a diffusé, le 11 mai 2019, « Légalisation du cannabis : ça bouge à l'étranger » avec les interventions de Sarah Fautré, coordinatrice de la

Liaison Antiprohibitionniste, Paul Dermine, membre du Groupe du Vendredi et Nacer Lalam, docteur en sciences économiques.

Par ailleurs, le groupe de travail « Drogues » du CAL a poursuivi ses échanges avec ses partenaires au sein de la plateforme de réduction des risques. Dans ce cadre, il a, cette année encore, soutenu et relayé la campagne internationale « Support Don't punish ! » qui veut sensibiliser l'opinion publique sur les dommages causés par les politiques actuelles en matière de drogues. Le CAL a activement participé à l'édition 2019 de l'événement en Belgique avec pour thématique : « Le cannabis dans tous ses états ». Le rassemblement au Parc de Bruxelles, le samedi 22 juin, avec des animations, des débats et des concerts, a rencontré un beau succès.

Sans oublier le service *Drugs'Care Infos-Services* de la régionale du Luxembourg, service d'aide et de soins en assuétude, qui poursuit ses activités de réduction des risques à la consommation de drogues par le biais des différents projets mis en place : le service de réduction des risques en festival « Fêt'ta vie », les opérations d'information par les pairs « Boule de Neige » sur l'alcool, le cannabis ou encore l'héroïne, le maintien du label de qualité « Quality Nights » dans les lieux festifs de la Province de Luxembourg.

IVG totalement dépenalisée

Dans le cadre de sa campagne d'éducation permanente de 2016 « IVG hors du Code pénal », le CAL continue ses actions de sensibilisation et de plaidoyer au niveau politique et associatif afin de faire reconnaître l'IVG comme étant un droit des femmes, le dépenaliser complètement, après sa sortie du Code pénal le 15 octobre 2018, et améliorer les conditions de la loi du 3 avril 1990. Dans cette perspective, le CAL a organisé, le 15 octobre 2019, un colloque intitulé « Enjeux politiques de l'IVG en Belgique, loi relative à l'interruption volontaire de grossesse du 15 octobre 2018 : un an après son adoption, quels sont les enjeux politiques



relatifs à l'IVG en Belgique ? ». Le débat autour de cette question fondamentale pour l'émancipation des femmes a été relancé. Les représentantes de partis politiques (PS, DéFi, Ecolo, PTB) ont appelé à un texte commun afin d'avancer sur ce dossier. Au total, ce sont 7 propositions de loi qui ont été déposées à la Chambre entre juillet et novembre 2019. Les débats en commission Justice ont été intenses. Après une seconde lecture demandée par le CD&V, le vote en commission Justice du vendredi 20 décembre permet à la proposition de loi de passer en séance plénière dès janvier 2020. Les nouvelles conditions votées sont notamment : un délai allongé à 18 semaines, un délai de réflexion de 48 heures au lieu de 6 jours, les sanctions pénales supprimées pour les femmes et les médecins.

Au-delà de la situation en Belgique, le CAL s'est également intéressé à la question du droit à l'avortement en Europe et a publié une brochure *Abortion Right in Europe* résumant les différentes législations en la matière dans les États membres de l'UE. Cet outil synthétique a été mis à jour en juin 2019 et constitue un outil de plaidoyer utile pour sensibiliser les décideurs politiques et le grand public à la réalité contrastée de ce droit en Europe. La plateforme Abortion Right continue de se réunir régulièrement pour sensibiliser les citoyens à l'IVG comme acte médical.

Bruxelles Laïque, dans le cadre de l'exposition I.V.G. – Intime Vulnérabilité Gynécologique –, a organisé avec les associations Femmes et Santé et Corps-écrits, une rencontre participative qui a abordé différents points relatifs à l'IVG. Qu'en est-il du vécu des femmes ? Comment perçoivent-elles les soins pré- et post- IVG ? Que faire des expériences difficiles ? La prise en charge est-elle pleinement cohérente avec une démarche féministe ? Comment penser une amélioration des conditions dans lesquelles se déroulent les IVG ? Quelles démarches sont à renforcer pour centrer leur déroulement autour des besoins des femmes ? Les discussions ont porté sur des



situations où les professionnels de la santé ont manqué de tact ou de bienveillance à l'égard des usagères. Ces dernières ont souligné l'importance d'une information complète concernant le déroulement d'un avortement.

Fin de grossesse prématurée

Par ailleurs, le CAL a poursuivi ses actions de lobbying et de sensibilisation du monde politique et associatif afin de mettre en évidence les dangers que comportent les différentes propositions et projets de loi donnant un statut au fœtus né sans vie. Les différents textes introduisent dans la loi une conception religieuse selon laquelle, dès le début de la grossesse, l'embryon et le fœtus doivent être considérés comme une personne et donc être protégés. Le risque est élevé de remettre en cause le droit à l'avortement et les interruptions médicales de grossesse (IMG). Pour le CAL, il s'agit là aussi de culpabiliser les couples qui décideraient de refuser un acte de l'état civil et donc de ne pas « traiter dignement l'embryon ou le fœtus ». La loi relative à l'acte d'enfant sans vie, introduisant un nouveau palier à 140 jours de grossesse pour l'octroi d'un document à l'état civil, lors d'une fausse couche ou d'une IMG, a finalement été votée en décembre 2018. Le CAL reste vigilant sur ce dossier et veillera à ne pas permettre un abaissement de cette limite tout en continuant à se mobiliser pour que les couples qui traversent cette épreuve puissent être mieux pris en charge dans les hôpitaux.

EVRAS

La généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) à l'école est une revendication du Centre d'Action Laïque. Diverses actions ont été menées par le CAL depuis de nombreuses années, notamment au sein de la Plateforme EVRAS, contribuant à l'inscription, en 2012, de l'EVRAS dans les missions de l'école.

En dépit de l'évolution, l'application du décret « Missions » sur le terrain pose encore de nombreux problèmes. En l'absence de définition légale de l'EVRAS et de labellisation des intervenants, toutes les dérives sont possibles. Sept ans après le vote du décret, il reste impossible de savoir qui a pu bénéficier d'animations, quelles thématiques ont été abordées et qui a donné les animations. En outre, le droit pour tous les jeunes de bénéficier de l'EVRAS est loin d'être acquis, en particulier pour celles et ceux qui sont dans les filières techniques, professionnelles ou dans l'enseignement spécialisé ou plus spécifiquement encore en IPPJ. La « généralisation » amorcée ne profite donc pas également à tous les élèves. Ces disparités sont renforcées par la liberté des écoles de définir leur projet EVRAS et de choisir leurs opérateurs.

Le mouvement laïque a été particulièrement actif sur ce dossier tout au long de l'année. Interpellations, rencontres avec des mandataires politiques, articles divers, animations, conférences, publications ont rythmé cette année. En vue des élections de mai, le CAL a organisé une table ronde politique afin de dégager des points de consensus et des pistes constructives autour des recommandations de la plateforme EVRAS. Toutes ces activités ont permis de renforcer la position du CAL en tant qu'interlocuteur légitime dans les dossiers EVRAS.



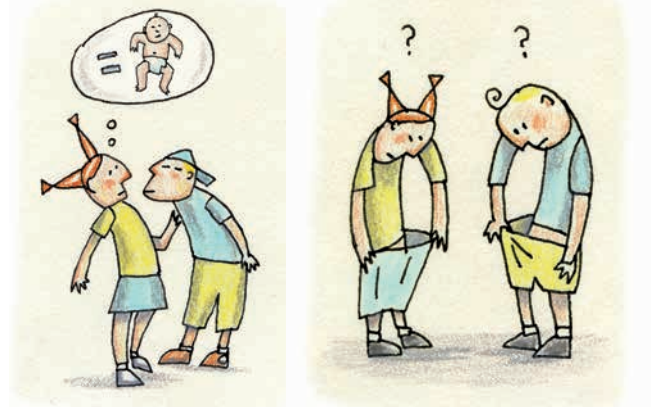
La régionale de Namur a proposé diverses animations à l'EVRAS. Les animations « Clé de genres » ont invité les personnes à s'exprimer sur ce qui fait sens dans la relation amoureuse, sur les limites et sur les normes en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle. Le but étant avant tout de déconstruire les stéréotypes de genre, les rôles sociaux assignés, leur fonctionnement et les conséquences en matière de discrimination en faisant appel à la réflexion critique, au questionnement et au débat contradictoire.

L'émission « Libres, ensemble » y a consacré deux émissions. L'une en radio « De l'importance de l'EVRAS dès le plus jeune âge » et l'autre en télévision « Eléphantine ou comment parler de sexualité aux petites filles ».

Fin de vie

Malgré le vote de la loi en 2002, le droit à disposer librement de son corps et à mourir dans la dignité continue à être remis en cause par des groupes souvent religieux qui réclament un « droit absolu à la vie ». Malheureusement, ce lobby trouve encore des relais y compris dans le monde politique belge. Le combat se poursuit, car les opposants à l'euthanasie ne désarment pas et profitent de chaque occasion pour tenter de saper la loi, bondissant systématiquement sur la première situation humaine difficile, pour surfer ensuite sur la vague médiatique qu'elle occasionne. Un véritable travail de sappe qui appelle à la vigilance.

Outre des simplifications administratives encore à obtenir, l'objectif du CAL et de l'ADMD (Association pour le droit à mourir dans la dignité) reste aussi d'aborder la question de l'euthanasie pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives et de clarifier les conditions à l'exercice de la clause de conscience, parfois détournée en usurpant la notion d'objection de conscience. Le CAL se réjouit de la proposition de loi qui sera votée normalement début 2020 concernant la suppression de la durée de validité de la demande anticipée d'euthanasie.



Égalité





Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances. Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité sont interdépendants.

Ces principes ne permettent aucune complaisance : l'émancipation humaine ne peut être refusée à quelque catégorie d'individus que ce soit.

Le mouvement laïque tend vers une société sans discrimination, qu'elle vise le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, le statut social, le handicap...

Égalité

Lutter contre les discriminations

Promouvoir l'égalité passe aussi par la reconnaissance de la diversité des identités et la prise de conscience que chacun d'entre nous est formé d'un patchwork de racines, de choix et de nouvelles connaissances, en constante évolution.

Les inégalités ne cessent de se creuser, qu'elles soient d'origines économique, sociale, politique, culturelle ou intellectuelle. Elles génèrent toujours plus de discriminations et d'exclusions et accentuent l'émiettement de la société. Au nom de son projet de société et de son attachement, tant au principe d'égalité qu'au vivre ensemble, le mouvement laïque s'applique à comprendre les mécanismes qui engendrent les inégalités et, surtout, à agir pour les réduire par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle.

Apprendre à vivre ensemble avec toutes nos différences est l'un des défis du mouvement laïque. Bruxelles Laïque et la régionale de Namur, notamment, mettent en place des ateliers d'alphabétisation et de français pour des adultes d'origine ou de nationalité étrangère, désireux d'apprendre la langue du pays d'accueil, véritable outil d'émancipation et d'intégration. Les participants issus de milieux précaires ou qui vivent des situations difficiles sont désireux d'apprendre l'une des langues du pays d'accueil, souhaitent découvrir ce nouvel environnement social et culturel et ont envie de faire partie de la société d'accueil.

Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de confrontations de points de vue et de valeurs. Outre l'apprentissage de la langue, les ateliers privilégient les activités de sensibilisation, de formation à la citoyenneté, à la prise de conscience des enjeux sociaux et politiques. Ils tentent aussi d'apporter des réponses aux besoins sociaux des apprenants.

Par ailleurs, Bruxelles Laïque a voulu déconstruire les préjugés et les stéréotypes relatifs à la précarité. Après la représentation de la pièce de théâtre « Combats de pauvres », de la compagnie « Cie Art & tça », Bruxelles Laïque a mis sur pied des animations pour les élèves du secondaire. Celles-ci ont permis de discuter de la pauvreté, d'en identifier les facteurs supposés, d'en comprendre le mécanisme et de souligner les conséquences graves, voire irréversibles, qu'elle entraîne. Après cette discussion, une joute verbale a opposé le camp des « riches » et celui des « pauvres ». Préjugés et stéréotypes, souvent médiatisés et socialement partagés, ont été présentés lors des échanges entre les élèves, qui se sont pris au jeu d'argumentation de chaque camp. À l'issue du spectacle, une rencontre entre les artistes et des experts de l'Observatoire des Inégalités a permis d'expliquer le choix de ce combat porté sur les planches par les comédiens et d'apporter des compléments d'information aux élèves. Des capsules vidéos, invitant tout citoyen à agir, ont été diffusées.

L'équipe du Relais de La Louvière de Picardie Laïque a accompagné durant plusieurs mois des personnes en situation de handicap issues de l'institution « Les Godets » de Houdeng-Aimeries pour mettre en scène « La Cité idéale », un lieu où règne l'inclusion et le vivre ensemble. Ces « comédiens en herbe » ont créé un spectacle poétique, intense et débordant d'humanité et de « vivre ensemble ».



Égalité de genre

Pour évoquer l'histoire des luttes des femmes, la régionale du Luxembourg a réalisé un jeu « Place des revendications » pour découvrir l'histoire des droits des femmes d'hier à aujourd'hui et demain ? Ce jeu aborde les mouvements de femmes et le féminisme, la citoyenneté, le mariage et la famille, l'emploi et la sécurité sociale et enfin les droits sexuels et reproductifs.

Pour sa part, le CAL Charleroi a proposé des visites-animations de l'exposition « Filles, garçons, à égalité ? », réalisée par Plan International Belgique dans le cadre de la campagne « Unlock the power of girls ». Grâce à ces animations, la régionale a pu sensibiliser le grand public et notamment les jeunes à la notion de genre, aux pratiques sexistes et tenter de déconstruire les préjugés tels que « les femmes sont plus faibles », « les hommes ne doivent pas montrer leurs émotions » ... En fin de parcours, les participants étaient amenés à dessiner ou écrire ce qui ferait un pas de plus vers l'égalité homme-femme. Les participants en arrivaient souvent à la conclusion qu'au-delà des choix politiques à poser, ce sont surtout nos attitudes et nos représentations qui, si elles étaient remises en question, feraient bouger les lignes.

Le CAL de la Province de Namur a organisé un colloque autour de la question des violences dont sont victimes les femmes dans les soins médicaux. Depuis longtemps, la santé des femmes est soumise à des pressions psychologiques et sociales fortes, à un contrôle moral, normatif et autoritaire. Leur rôle crucial dans la reproduction semble étroitement lié à la surveillance de leur corps « fait objet ». De leur corps, mais aussi de leurs attitudes, choix et comportements : tout se passe comme si les femmes n'avaient qu'un droit de regard conditionnel sur leur santé sexuelle et reproductive. Dans le champ des pratiques médicales et de soin, les inégalités liées au genre trouvent une place choquante.



Égalité

Prendre soin, bien traiter, respecter la dignité et l'autonomie, accompagner avec bienveillance : la relation de soin se veut orientée vers le bien du patient. C'est à première vue une évidence que de l'énoncer. Pourtant, la violence fait régulièrement irruption dans le contexte général des soins de santé et les femmes particulièrement y subissent un traitement de défaveur. Domination masculine inscrite dans les institutions, violences obstétricales, femmes moins bien soignées que les hommes, misogynie médicale... Comment y remédier ? Est-il possible de transformer la culture du soin ? La journée de colloque a développé les approches transversales liées aux compétences sociales, médicales, juridiques, psychologiques... des différents conférenciers : Philippe Mahoux, Dominique Lossignol, Martin Winckler, Marie-Hélène Lahaye, Catherine Markstein, Julie Papazoglou. Le débat avec le public s'est prolongé en soirée par la représentation théâtrale « Le chœur des femmes » en présence de son auteur, Martin Winckler.

Dans le cadre du certificat d'Université en genre et sexualité à Namur, la régionale de Namur a voulu questionner les discriminations liées au genre et à la sexualité. À l'occasion du lancement de ce certificat, la question des femmes en migration face aux violences sexistes a été débattue par Pinar Selek, écrivaine et militante féministe exilée en France, Valérie Piette, chargée de cours à l'ULB et initiatrice de la plateforme « Normes, genre et sexualités » et Nathalie Grandjean, administratrice de « Sophia », le réseau belge des études de genre.

Bruxelles Laïque a réalisé une série d'animations au sein de différentes écoles primaires et secondaires de la Région bruxelloise. Par des discussions, des mises en situation, une pièce de théâtre, des capsules vidéos, l'objectif de ces animations est, d'une part, d'éveiller les jeunes à la notion de genre et, d'autre part, de leur permettre de comprendre en quoi cette notion qui définit un rôle et un statut à chaque sexe est vectrice d'inégalités et de discriminations. La pièce de théâtre « La classe des Mammouths » a servi de support pédagogique pour les élèves des écoles primaires afin de définir le concept de sexisme et de déconstruire les représentations erronées des élèves. Quant aux élèves du secondaire, ils ont pris conscience des discriminations en écoutant des témoignages sur le combat des femmes pour l'acquisition et le respect de leurs droits et en visionnant des capsules vidéos.



Défense des droits LGBTI

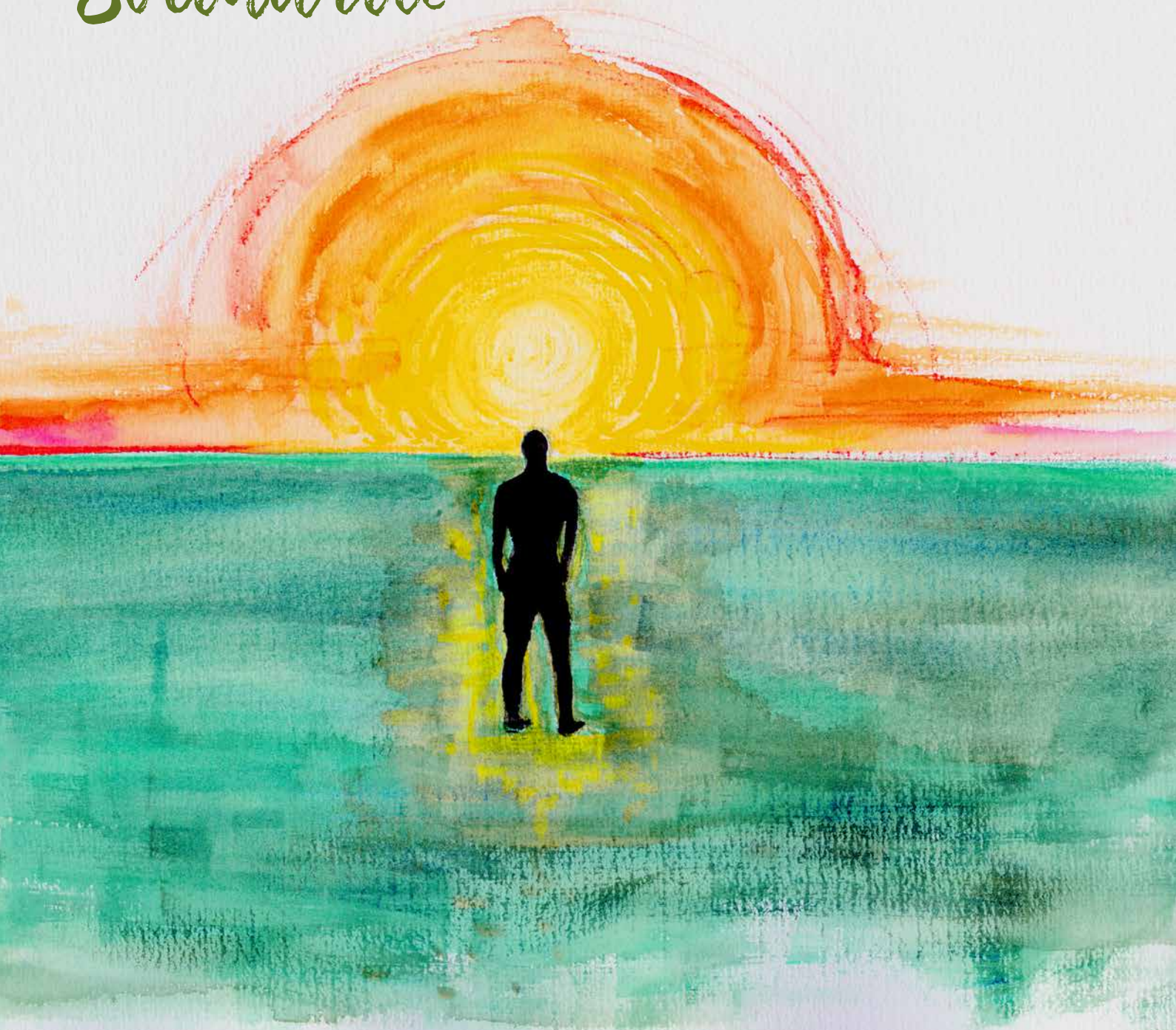
Agréée par la Région wallonne, la Maison Arc-en-ciel (MAC), mise sur pied par le CAL Luxembourg, continue à travailler à la mise en place d'un accueil des candidats réfugiés homosexuels, bisexuels et transidentitaires (LGBT) dans toutes les Maisons Arc-en-Ciel de Wallonie. Le CAL Luxembourg a également finalisé un jeu intitulé « Les joyeusetés de la Transitude » qui illustre le parcours de combattant des personnes transgenres suite à l'entrée en vigueur de la loi en 2018 relative au changement de prénom et de sexe sur la carte d'identité. Il met l'accent sur les difficultés de la transition, notamment face aux représentations négatives du public et des services de l'État.

La lutte contre l'homophobie et la transphobie reste l'une des actions majeures de la MAC-Lux, via des animations scolaires, la campagne « Gay Friendly » et une présence accrue lors des manifestations festives wallonnes et luxembourgeoise. Le travail de sensibilisation du CAL Luxembourg s'est poursuivi par des rencontres au Parlement européen, au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et avec les Maisons Arc-en-Ciel wallonnes.

Le CAL Luxembourg avec les militants LGBT africains a dédié une journée à la migration des personnes LGBT intitulée « De la fuite à l'asile : parcours héroïque ».



Solidarité





La solidarité est au cœur de notre action sociétale, elle s'exerce envers tous les publics et surtout envers les laissés pour compte, les fragilisés, les précarisés, les sans-papiers, les sans-domicile... La solidarité, nous sommes nombreux à l'ériger en priorité.

Toutefois, la spécificité des actions laïques est l'accompagnement « avec » et non « pour » ou « à la place de ». Toute action sous-tend un travail d'émancipation, d'autonomisation et de désaliénation des individus. Le Centre d'Action Laïque, dans son ensemble, travaille à créer des conditions de vie respectueuses de la dignité humaine.

Solidarité

Le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population.

Accompagner les personnes fragilisées

Au nom de son projet de société et de son attachement tant au principe d'égalité qu'au « vivre ensemble », Bruxelles Laïque agit sans relâche dans l'action sociale, tentant de repousser les inégalités dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle. Ces actions visent essentiellement à dépasser les obstacles rencontrés dans le secteur social et à encourager chaque personne à exploiter ses propres solutions dans une démarche autonome et responsable.

La régionale de Bruxelles, grâce à son projet d'accompagnement social global, soutient les démarches administratives sociales et professionnelles, informe ou oriente vers les services adéquats notamment en matière de logement, d'insertion socioprofessionnelle. Que ce soit avec les conseillers emploi, l'assistante sociale, le juriste ou le médiateur de dettes, la personne demandeuse élabore un projet clair, précis et réaliste en fonction de ses ressources.

Le Relais d'Arlon est devenu, pour la population d'Arlon la plus isolée ou précarisée, un lieu incontournable. La régionale du Luxembourg effectue un travail de proximité, permettant à tous, sur rendez-vous ou en passant dans ses locaux, d'être aidés ou accompagnés au quotidien ou dans les moments difficiles. L'accueil du Relais est qualifié de « bas-seuil » car toute personne, quel que soit son état, est accueillie et a droit aux services fournis. Cela va de l'assistance morale classique à la recherche de logement ou de travail en passant par la rédaction de documents administratifs, d'informations et de conseils en réduction des risques à la consommation de drogues ou simplement d'une douche.

Certaines personnes souffrent de solitude, ont l'impression de tourner en rond, de ne pas avoir d'activités valorisantes ou enrichissantes. D'autres font face à des difficultés temporaires ou de longues durées dans leur vie personnelle, que cela soit sur le plan familial, médical, professionnel, social ou encore moral. Laïcité Brabant Wallon propose à ces personnes de partager un moment hors de leur quotidien, permettant de recréer du lien social, autour d'une activité créative, artistique, ludique, philosophique ou culturelle : les ateliers « Entre nous ».

De son côté, le CAL Charleroi propose des ateliers de théâtre impro à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Le but de ces ateliers étant de préserver l'autonomie et la dignité des personnes atteintes de démence et qui vivent en maisons de repos. La qualité du lien entre l'accompagnant et la personne atteinte d'Alzheimer est renforcée et le spectacle final proposé est un véritable moment de plaisir partagé.

Une assistance morale

La spécificité des régionales laïques est la mise sur pied de services d'écoute active, d'accueil et de soutien. L'approche méthodologique est principalement liée à l'assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique. C'est évoqué tout au long de ce rapport.

Toutefois, certaines régionales ont particulièrement développé ce pôle d'assistance morale dans les hôpitaux, les maisons de repos et de soins, mais également dans les divers lieux de détention, de réclusion et de privation des libertés.

Le droit au logement

Créé en 2010 par Picardie Laïque, en collaboration avec la Ville, le CPAS et le Relais Social Urbain de La Louvière, « l'Étape » est un abri de jour d'un genre particulier puisqu'il offre aux citoyens socio-économiquement défavorisés qui le fréquentent, un espace de vie communautaire et propose une série d'activités favorisant la rencontre et le développement de liens sociaux. Un accompagnement individuel y est proposé au cas par cas et la confidentialité des informations recueillies est garantie auprès des bénéficiaires. Il accueille des femmes et des hommes sans domicile fixe ou sans-papiers. La durée d'accueil est indéterminée et sans condition. L'équipe, composée d'une assistante sociale et de deux éducateurs, accompagne les usagers dans leurs démarches et leurs projets de vie. Cette année, l'abri de jour a accueilli plus de 2.000 personnes. Sa capacité d'accueil est de 10 à 12 personnes. Pendant le Plan Grand Froid, il accueille jusqu'à 15 personnes. L'abri de jour est inscrit dans le maillage d'aide sociale privée et publique locales.

L'abri de nuit « Le Tremplin » a ouvert ses portes le 23 mai 2011. La mission principale de l'abri de nuit est d'assurer un accueil inconditionnel d'urgence à toute personne dépourvue de logement pour une nuit. Cela consiste à pallier le manque d'hébergements de personnes en difficultés socioéconomiques. Les personnes accueillies ont la possibilité de dormir dans un endroit sécurisé et accueillant et de bénéficier d'une petite restauration. Il peut héberger 12 personnes par nuitée. Ce nombre est porté à 16 en période hivernale selon les règles établies par le Plan Grand Froid de la Région wallonne.

Afin de répondre aux besoins urgents des personnes en détresse sociale aigüe, le Relais Social Urbain de Tournai active, chaque année, le Plan Grand Froid du 1^{er} décembre au 31 mars. Dans les locaux mis à disposition par le Logis Tournaisien, « le Braséro » accueille et accompagne, de jour, les sans-abris ainsi que les personnes souffrant de



Solidarité

troubles psychiatriques. Suite à un sondage de l'associatif tournaisien, le RSUT a pu débloquent des moyens afin que « le Braséro » puisse être ouvert de manière continue.

En plus de son travail social de terrain, la régionale de Picardie continue à interpeler les autorités publiques, à lutter contre tout traitement discriminatoire de certaines catégories de population et veille à jouer son rôle d'aiguillon et de moteur de changement social pour construire une société plus solidaire, juste et égalitaire.

En lutte. Histoires d'émancipation

Parce que la liberté, l'égalité, la solidarité constituent une aspiration légitime pour chaque individu, faire le pari de l'émancipation suppose que chacun et chacune disposent des conditions d'existence dignes. Les laïques affirment leur volonté de construire un monde dans lequel chaque individu disposera de droits nécessaires afin de mener une vie autonome et conforme à ses aspirations personnelles.

À l'initiative du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, le parcours-exposition « En lutte. Histoires d'émancipation », plonge le visiteur au cœur des combats pour l'égalité. Il retrace les luttes ouvrières et rappelle que la solidarité sociale dont nous bénéficions aujourd'hui est un héritage précieux pour lequel se sont battues des générations de travailleurs. En cette période de crise qui perdure, il est important de rappeler que cette solidarité sociale ne s'est pas imposée d'elle-même, que les droits et libertés acquis sont le fruit de ces combats collectifs et aujourd'hui, tout cela est menacé. Si les conditions d'existence se sont améliorées depuis le 19^e siècle, l'appauvrissement et l'exclusion restent réels pour de nombreuses personnes. Cette réalité révèle les failles de l'organisation économique et sociale de notre société au sein de laquelle l'humain se voit trop souvent relégué au second plan des priorités. Conçu sous la forme d'un voyage dans le temps et guidé par l'image, le son, la lumière et la voix de l'acteur français Philippe Torreton,

le parcours-exposition montre que les actions collectives peuvent déboucher sur des victoires sociales. En mettant en lumière ce passé de mouvements populaires, « En lutte. Histoires d'émancipation » suscite une réflexion sur l'engagement citoyen et notre capacité à changer les choses.

L'effondrement de notre société industrielle, une opportunité pour agir ?

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a organisé une journée d'étude sur la théorie d'un effondrement possible de notre civilisation, le dérèglement climatique, la vulnérabilité du système financier, la chute de la biodiversité, la raréfaction des ressources, etc. Cette journée d'étude souhaitait faire la lumière sur cette thématique en proposant des points de vue diversifiés sur le sujet. Ce fut l'occasion de clarifier la notion d'effondrement et de procéder à une critique conceptuelle de ce terme. Mais aussi, dans un second temps, de mettre l'accent sur les modèles de consommation occidentaux, sur l'aberration écologique que constitue le transport des denrées alimentaires et d'entrevoir le lien entre luttes sociales et mobilisation pour faire face aux théories des risques.

L'opération boîtes à KDO

Dans le cadre de son axe citoyen et des 20 ans de la Convention internationale des Droits de l'enfant, la Fabrique de Soi, antenne de Laïcité Brabant Wallon à Tubize, a créé en 2009, l'Opération « Boîtes à KDO ». Pour cette onzième opération solidaire, plus de 1.200 boîtes ont été distribuées pour les fêtes de fin d'année.

Le concept est simple. Il s'agit de transformer des boîtes à chaussures en boîtes à cadeaux-surprises afin de les offrir aux enfants âgés de 6 mois à 20 ans, placés dans différentes institutions à Bruxelles, dans le Hainaut, dans le Brabant wallon (SAAE, SRJ, SASPE). Également pour les enfants des prisonniers (Nivelles, Berkendael et Jamioulx), ceux des maisons maternelles (Brabant wallon), mais aussi

les enfants de familles précarisées ainsi que les mineurs étrangers non accompagnés de Fedasil Jodoigne et les enfants réfugiés. Cette opération est une véritable chaîne de solidarité. Des écoles, des associations, des Maisons de jeunes, des particuliers, des familles, des animateurs, des clubs de sport, des particuliers, des commerçants se sont ainsi mobilisés pour créer ces boîtes à cadeaux-surprises.

Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre est la journée internationale pour l'éradication de la violence à l'égard des femmes. Dans ce cadre, en collaboration avec les Femmes prévoyantes socialistes et le Centre culturel de Nivelles, Laïcité Brabant Wallon a organisé une semaine sur cette thématique. Cette semaine était articulée autour de l'exposition « Créer pour s'oublier », de la conférence gesticulée « La place n'était pas vide » sur la confiscation des savoirs féminins dans le milieu médical et du film « Sans frapper » d'Alexe Poukine.

Échange de savoirs

Depuis 20 ans, la régionale de Namur assure le fonctionnement de son Réseau d'échanges de savoirs « Mangrove » et poursuit sa volonté de mieux faire connaître ce réseau, d'amplifier les échanges de savoirs et de développer les rencontres et le partage d'expériences réciproques notamment pour les personnes précarisées ou d'origine étrangère. La méthode propre au réseau d'échanges de savoirs place chaque type de savoir à égalité, sans les hiérarchiser et permet à chacun de se trouver détenteur d'une capacité à offrir. Elle est aussi une alternative au modèle scolaire classique de transmission de savoirs, change le rapport vertical à sens unique «détenteur du savoir-apprenant» et balaie la marchandisation du savoir. Outre les échanges plus traditionnels autour des langues, de la santé et du bien-être, de la culture, de l'informatique... La régionale continue à sensibiliser à une dynamique locale et solidaire et prône les échanges interculturels et intergénérationnels.



Enseignement





La naissance du mouvement laïque est intimement liée à la lutte pour conquérir un enseignement public et libre de toute affiliation religieuse. Une école qui permet à chaque enfant de développer autonomie de pensée et esprit critique.

Aujourd'hui, le Centre d'Action Laïque et plusieurs de ses associations constitutives continuent à soutenir avec force l'école publique, en tant que service accessible à tous, indépendamment des moyens financiers, des convictions privées ou des capacités de l'enfant. Le CAL défend ainsi le projet d'une école émancipatrice, égalitaire et offrant à chaque enfant la possibilité de trouver sa place dans notre société.

Enseignement

Le cours de philosophie et de citoyenneté, une campagne pour les deux heures

Chacun doit pouvoir vivre pleinement ses convictions, ce droit est affirmé et garanti par l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cependant, dans ce monde multipolaire et globalisé, plus que jamais la vigilance doit être de mise face aux fondamentalismes et dogmes de toute nature qui fleurissent dans ce 21^e siècle en quête de repères et à la recherche de sens. L'école, outil logiquement majeur d'émancipation, doit être ce levier qui permet précisément la construction de la citoyenneté qui conjugue les différences sans les opposer. Dès lors, imaginer autre chose qu'un cours de religion à l'école est aujourd'hui plus que jamais une priorité.

Pour le mouvement laïque, la seule réponse cohérente est d'aller vers un cours de deux heures pour tous les élèves, tout en rendant les cours de religion et de morale non confessionnelle facultatifs et non certificatifs (hors grilles horaires). Cette solution créerait un cours solide de deux périodes offrant le temps d'initier à la philosophie, de développer des projets, de pratiquer la démocratie dans l'école et de créer des partenariats avec des associations extérieures. Elle mettrait fin à la séparation obligatoire des élèves sur une base convictionnelle et leur offrirait une égalité des attendus d'apprentissage. De plus, elle sortirait les écoles officielles des difficultés organisationnelles et améliorerait les conditions de travail des enseignants de CPC. Le mouvement laïque a vigoureusement plaidé durant la campagne électorale pour l'instauration de ce cours de philosophie et de citoyenneté de deux heures durant tout l'enseignement obligatoire. La Déclaration de politique communautaire prévoit de « charger un groupe de travail spécifique au sein du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'examiner l'extension à deux heures de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté pour l'ensemble des élèves de l'enseignement obligatoire ». Le CAL restera vigilant par rapport à l'évolution de ce dossier.

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant Wallon, propose un cycle de formations en pratiques philosophiques pour les enseignants des cours de CPC ainsi qu'aux étudiants des universités et hautes écoles qui auront en charge ce cours. Ces formations philo familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d'animation et des outils concrets, quel que soit le public, quels que soient les supports à partir desquels on veut réfléchir.

Un guide de l'animateur en pratiques philosophiques a été édité pour être directement accessible et s'ajuster au plus près du contenu de ces formations.

Comme pour ce guide, des fiches d'animation sont à la disposition des enseignants en téléchargement gratuit sur www.polephilo.be. Ces fiches expliquent un dispositif philo pour réaliser une animation en classe avec des enfants, des adolescents ou/et d'adultes. Les supports, les jeux créatifs, les outils pédagogiques, sources d'échanges, de réflexion et d'étonnement sont décrits, expliqués et déclinés dans ces fiches.

L'école dont nous rêvons

En 2019, l'éducation et l'enseignement restent l'objet de toutes les attentions du mouvement laïque. La promotion du nouveau cours de philosophie et de citoyenneté, la veille active des travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence (PEE), la défense d'un enseignement public de qualité et gratuit ainsi que la généralisation de l'EVRAS auprès des publics scolaires restent au cœur de nos actions.

Le CAL, via les associations membres du CEDEP et présentes dans le Pacte (FAPEO, CPEONS, CGSP, SLFP) a poursuivi son travail de veille active des travaux du PEE. Le CAL n'a pas pris de position officielle sur le Pacte, mais a régulièrement réaffirmé, comme il continuera à le faire, que le souci majeur de ce chantier est qu'il ne touche pas à l'organisation en réseaux d'enseignement, et donc pérennise un système de financement public d'écoles confessionnelles. Si l'on veut que l'école soit un véritable outil d'émancipation intellectuelle et sociale, il faut qu'elle soit accessible à tous,



quels que soient les moyens financiers ou les convictions privées de chacun. C'est pourquoi le CAL apporte son soutien actif à l'enseignement officiel et à un projet de réseau unifié porteur de ces valeurs. Il demande la gratuité de l'enseignement, de lutter contre le redoublement et la relégation scolaire et prône une école inclusive et intégrative, sur base de critères socioéconomiques, du genre, culturels, familiaux, des troubles d'apprentissage, du handicap.

La Fabrique de Soi plus qu'une école de devoirs

En 2010, le service de tutorat de La Fabrique de Soi (FdS), l'école des devoirs de Tubize, a été initié sur base d'un double postulat : les adolescents ont des compétences à valoriser et sont capables de solidarité. Constatant que les enfants éprouvent des difficultés d'apprentissage de plus en plus tôt, ce service met en relation une quinzaine de tuteurs avec une vingtaine d'enfants. Au-delà des difficultés scolaires, la Fabrique de Soi constate aussi un mal être relativement croissant de certains enfants à l'école. C'est leur lien à l'école et aux apprentissages qui est parfois abimé. Le tutorat est un projet destiné au public des écoles primaires de Tubize, il met en relation des adolescents de 16 à 20 ans avec des enfants plus jeunes. Les tuteurs sont inscrits en 4^e, 5^e et 6^e secondaires et ont une vraie autonomie scolaire. Les jeunes tuteurs s'engagent pour toute la durée d'une année scolaire. Ils s'engagent aussi à participer à des réunions de supervision, une à deux par trimestre et à une formation organisée par l'équipe. Enfin, depuis 2018, ils doivent participer avec l'enfant à leur charge à au moins une activité organisée par la Fabrique de Soi. Et ce en vue d'optimiser la dynamique relationnelle, axe fort de ce service de tutorat. L'équipe a décidé d'accentuer également l'encadrement des tuteurs. En octobre 2019, 28 tuteurs ont encadré 30 enfants pour un total de 50 heures d'entraide scolaire hebdomadaires.



Enseignement

Durant l'année 2018-2019, la FdS a voulu rêver d'une école plus juste, plus conviviale, plus solidaire. C'est ainsi que les idées des uns et des autres, petits et grands, se sont exprimées dans la réalisation de maquettes et ont traduit des propositions tant au niveau de l'aménagement de l'espace scolaire, du climat d'école ou de la transmission des savoirs et compétences. Le fruit d'une année de travail et d'échanges s'est concrétisé dans une vidéo intitulée « Liberté-Egalité-Scolarité ? » réalisée en juillet 2019. La première partie a présenté le projet « Les ailes grandes ouvertes, une école utopique pour les 6-15 ans », imaginée par l'équipe de la Fabrique de Soi. La deuxième partie « Quand les enfants rêvent de changer leur école » s'est inspirée d'une dizaine de maquettes d'enfants.

Cette vidéo propose donc un temps d'ouverture, d'échanges, de débats. Parce que parallèlement aux grandes réformes en cours, chacun(e), chaque enseignant(e), chaque éducateur(trice) et chaque enfant peuvent améliorer au travers de projets plus ou moins grands des choses essentielles pour optimiser le plaisir d'apprendre, l'ouverture, la curiosité, le respect, le bien-être. Tel est l'enjeu de cette vidéo, celui de proposer ou juste d'inspirer. Cette vidéo a été présentée à Paris lors du festival international des droits de l'enfant et de la citoyenneté organisé par les Francas du 22 au 25 octobre.

Des ateliers de soutien à la réussite

Les ateliers d'aide à la réussite de Bruxelles Laïque sont organisés au sein d'écoles bruxelloises. Comme chaque année, un accent particulier est porté aux jeunes qui vivent des situations familiales difficiles et qui sont issus de milieux fragilisés. Outre l'aspect éducatif, ces ateliers veulent favoriser le développement, l'épanouissement personnel de l'élève et l'émancipation sociale. Ils ont un rôle d'accrochage scolaire et veulent aussi redonner la confiance et l'envie d'apprendre aux élèves en difficulté. En 2019, cette action soutenue dans le cadre du décret de la cohésion sociale et des fonds d'impulsion à la politique des immigrés, a permis d'accompagner plus de 350 jeunes.

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, ensemble, un quartier où il fait bon vivre », à Seraing, la régionale de Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire lancée, en 2008, à l'école communale Morchamps, en partenariat avec les enseignants de l'école fondamentale du quartier. L'objectif est de soutenir l'apprentissage scolaire des élèves. Les ateliers entendent mener des actions qui doivent permettre d'apporter des réponses aux causes de l'échec scolaire. Des animateurs accueillent les enfants par groupes de 3 ou 4 afin de revoir les matières incomprises indiquées par les enseignants de l'école. Ce projet prolonge l'action du corps enseignant. L'approche se veut la plus individualisée et la plus ludique possible mais aussi la plus valorisante tant au niveau de l'accueil que de celui des capacités d'apprentissage des enfants ou de leurs savoirs. Les retours sont extrêmement positifs : une fréquentation assidue et une évolution positive des parcours scolaires. Ces ateliers se déroulent en un lieu extérieur à l'école et en dehors des heures de cours afin de marquer une transition entre les différentes périodes d'apprentissage. Les enfants sont accueillis au sein du projet sans distinctions idéologique, philosophique, religieuse ou raciale.



Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège propose également aux jeunes de 7 à 11 ans, « les Ateliers du Mercredi après-midi ». Les activités visent à donner aux jeunes de la Province de Liège, les outils pour construire ensemble la société de demain, leur permettre de vivre les valeurs laïques et d'expérimenter concrètement la démocratie, la participation et la coopération. Des activités telles que les élections démocratiques des responsables ou encore des jeux de coopération, des animations audios... sont organisées de façon hebdomadaire. Mensuellement se déroulent l'organisation et l'animation d'un projet de cinéma, le soutien et la sensibilisation à des causes humanitaires ou encore des activités culturelles.

Gai savoir

Depuis septembre 2017, la régionale de Namur, avec une équipe de volontaires, prête main forte aux pédagogues et aux parents du quartier en ouvrant ses portes à l'école de devoirs « Le Gai savoir ». Le Gai savoir, qui accueille une quinzaine d'enfants, n'est pas qu'une école de devoirs, il se veut un lieu d'émancipation où l'enfant découvre qu'apprendre peut être un plaisir et non seulement un défi ou une obligation. Il est un espace de liberté et d'apprentissages sociaux égalitaires visant le bien-être plus global de la famille par des attitudes préventives à l'échec scolaire. En ce sens, il participe de la dynamique conjointe de l'éducation permanente et du soutien d'assistance morale lors du travail effectué avec les parents (ateliers, journée des familles,...). Deux jours sont consacrés à l'aide aux devoirs en encourageant l'autonomie de l'enfant et en favorisant l'apprentissage par les pairs. Un espace jeux de société, lecture et un jardin permettent une diversité d'approches, hors apprentissage scolaire pur et développent des qualités de sociabilité, d'échanges, de réflexions et de plaisirs. Un espace a d'ailleurs été réaménagé pour favoriser la découverte du livre et le plaisir de lire. Un troisième jour est axé sur des activités ludiques, créatives, sportives et citoyennes. Ces moments favorisent la créativité et l'imagination mais aussi



Enseignement

l'expression de chacun de manière respectueuse et civique en ouvrant leur horizon socioculturel. Cette année, une attention particulière a été portée sur les outils de gestion du stress en période de préparation aux examens et sur la pratique du français pour les parents pour lesquels ce n'est pas la langue maternelle.

La régionale de Namur propose également des animations dans une autre école de devoirs namuroise. « Fabrique à histoires » est une activité de plusieurs ateliers qui encourage l'imagination de l'enfant et renforce l'écoute active et la coopération. À travers le choix des histoires, l'enfant découvre des récits et les multiples façons de les raconter. C'est aussi l'occasion d'interroger les valeurs chères à la laïcité (liberté, égalité, solidarité). Dès 2020, le processus d'autonomisation se met en place concrètement, les jeunes prennent la main et proposent de raconter aux autres les histoires qu'ils ont choisies.

Semeurs libres, semeurs curieux

La régionale de Namur propose quatre stages annuels « Semeurs Curieux », pour enfants de 8 à 11 ans, et « Semeurs Libres », pour adolescents de 12 à 16 ans. Ces stages se démarquent par la philosophie et la dynamique dans lesquelles ils s'inscrivent, en accord avec les valeurs défendues par le mouvement laïque. Ces moments d'échanges favorisent l'acquisition par les jeunes d'un regard critique et le développement de comportements solidaires, réflexifs, engagés de futurs citoyens. C'est également l'occasion d'impliquer chacun pour créer du vivre ensemble, stimuler la confiance en soi ainsi que la capacité de s'exprimer en groupe tout en respectant les points de vue de chacun. Les activités sont organisées autour de thèmes de société abordés de manière ludique en gardant une dimension pédagogique efficace. Cette année, le CAL Namur a privilégié les stages résidentiels pour les adolescents de façon à créer des liens plus forts au sein du groupe et favoriser la participation de jeunes de l'ensemble de la province.

Philosopher ...

Le pôle Philo de Laïcité Brabant Wallon propose un cycle de formations en pratiques philosophiques. Ce cycle permet de faire connaissance avec les « nouvelles pratiques philosophiques », qu'il s'agisse de la philosophie avec les enfants, de dialogues socratiques, de discussions à visée démocratique et philosophique, de cafés philos... Ces formations philo familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d'animation et des outils concrets, quel que soit le public, quels que soient les supports à partir desquels on veut réfléchir.

Pour la régionale de Charleroi, la philosophie est utilisée comme un outil qui favorise l'émancipation. Elle offre cette possibilité de prise de distance indispensable à l'exercice du libre examen qui permet à chacun de progresser sur le chemin de la libre pensée.

En 2019, le CAL Charleroi a poursuivi ses cycles de conférences philosophiques. L'objectif est d'offrir aux participants, en opposition à la pensée unique, la possibilité de construire leur propre réflexion, de faire l'exercice de la liberté de pensée et d'expression. Pour cela, ces rencontres se donnent pour ambition d'outiller les participants en leur offrant la maîtrise de concepts philosophiques qui les aident à progresser sur le chemin de la réflexion. En 2019, les conférences ont présenté notamment : « Athéisme et liberté chez Sartre », « Philosophie de l'art : lumière et classicisme », « Décoloniser la pensée. Vers une anthropologie du non-humain à partir de l'expérience amazonienne », « Les concepts fondamentaux de la métaphysique. Monde-finitude-solitude ».

De plus, la régionale de Charleroi a proposé des cafés philo, des rencontres « Pop philo » dans des cafés, des restaurants du centre-ville de Charleroi, des « bords de scènes philo » proposés à la suite de spectacles ou de projections, des animations philo au Musée de la Photographie et au

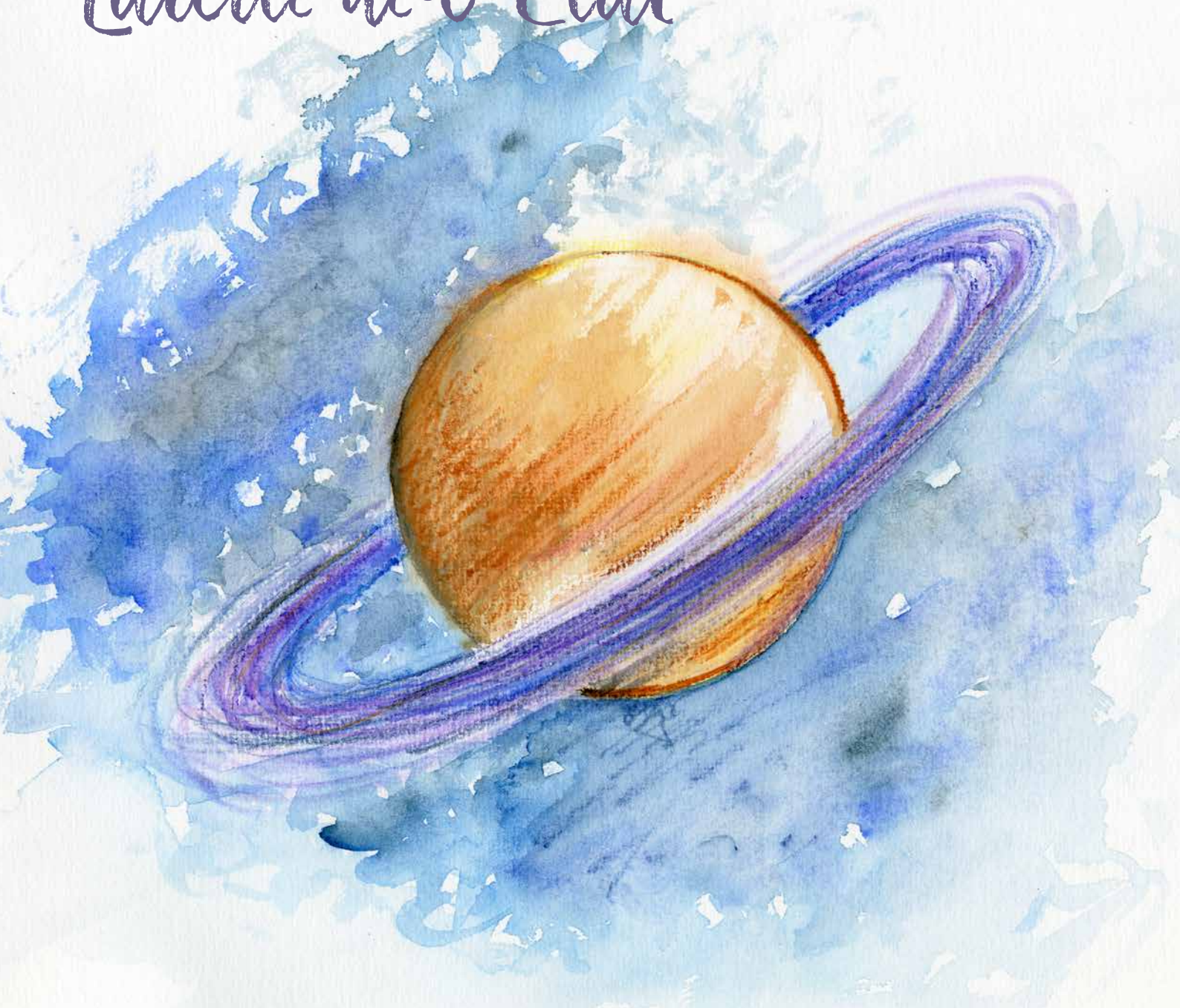


Musée des Beaux-Arts ainsi que des « Midis de la philosophie » et « Jeudis de la philosophie ». À partir de textes de référence, on échange, on réfléchit... Et pour un public plus jeune, des animations philo dans les écoles ou dans les bibliothèques ainsi que des débats philo après une séance de cinéma...

Fin 2019, la régionale de Charleroi a également lancé des formations d'après le jeu de plateau philosophique « Le passager » qui a pour but de faire réfléchir et d'exercer son esprit critique. Le jeu consiste à placer les participants dans un contexte futuriste où la Terre a épuisé toutes ses ressources naturelles. Pour survivre, l'humanité doit migrer et coloniser l'espace. Le souci est que le nombre de places est limité et qu'il va falloir faire des sacrifices, opérer des choix, pour pouvoir monter à bord des navettes qui quittent chaque jour la Terre pour ne jamais y revenir ou pour trouver un endroit où s'installer. Toute la dynamique ludique est construite autour de dilemmes moraux. Fruit d'un long travail de la régionale, il était important de faire vivre cet outil qui a été proposé aux enseignants et aux animateurs. Les formations leur ont permis d'expérimenter le jeu philosophique et de s'approprier les techniques d'animation pour l'employer avec pertinence.



Laïcité de l'État





La « montée en puissance du religieux » au sein de la société et le refus d'aborder sereinement les difficultés de cohabitation et de cohésion sociale qui en découlent impliquent une vigilance accrue du mouvement laïque pour défendre le principe de laïcité.

La laïcité est le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse.

Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

Laïcité de l'État

La laïcité de l'État basée sur la non-ingérence des Églises dans les affaires de l'État vise à pacifier la société en respectant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des droits et des devoirs de chaque citoyen. Cela implique l'impartialité des services publics et la neutralité de ses agents.

En avril 2016, l'assemblée générale du Centre d'Action Laïque a décidé de modifier les articles 4,5 et 7 de ses statuts. Ce faisant, le CAL a voulu clarifier le principe de laïcité. Une nouvelle définition qui se veut plus universelle, plus complète et plus claire. Il était en effet indispensable de rappeler que la laïcité est un principe universel qui est à la base de la démocratie, de l'État de droit, de la défense des droits et des libertés fondamentales. Sa finalité n'est donc pas de défendre une communauté philosophique particulière plutôt qu'une autre. La nouvelle définition de la laïcité est dans l'article 4 des statuts du CAL.

Le Centre d'Action Laïque milite pour que ce principe ainsi défini trouve sa place dans la Constitution comme garantie pour assurer la liberté de tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions.

Revenons sur cette définition :

➤ **La laïcité est un principe humaniste** : Un principe est un élément fondateur, une base à partir de laquelle se décline un certain nombre de considérations. Il se doit le plus invariant possible, le plus universel dans l'espace et dans le temps. Le principe, lui, est invariant. On doit pouvoir s'y référer de la manière la plus générale et la plus courante possible sans qu'il soit modifié par l'action.

Il est « humaniste » parce qu'il repose sur le respect des droits humains et des libertés fondamentales dont le contenu quoiqu'universel est lui-même évolutif. La laïcité, c'est, au fond, une manière de traduire ce principe humaniste dans un État de droit. La démocratie formelle

seule n'est pas garante d'une vision humaniste du monde. La loi de la majorité contre la minorité peut aboutir à des excès. Le principe humaniste, en quelque sorte, lui donne sens.

➤ **Le régime des libertés** : Les libertés qui sont consacrées par le droit international et particulièrement par la Convention Universelle des Droits de l'Homme : la liberté de penser, la liberté d'expression, la liberté de conscience, la liberté de religion auxquelles nous ajouterons la liberté d'examen.

➤ **Impartialité** : à ne pas confondre avec la neutralité. Le principe de l'impartialité est inhérent à la laïcité, il a une vocation universelle qui pourrait demain permettre de construire une société civile, une civilisation universelle fondée sur le respect des droits et des libertés fondamentales.

La neutralité : doit être le fait des agents de l'État au service de la population, mais elle ne peut pas être le fait de l'État lui-même car un État neutre, un État passif qui regarderait passer les trains de la radicalité n'est pas un État impartial.

➤ **Libre examen** : se définit de trois façons : comme principe, méthode et un art de vivre. En tant que méthode, il consiste à soumettre à l'épreuve de son propre entendement, de son propre raisonnement, à sa propre expérience, toute proposition qui nous est faite. Et de ne pas l'accepter parce qu'elle émanerait de quelque autorité que ce soit. Le libre examen relève donc davantage de l'exception que l'on oppose plutôt que de l'argument qui démontre. Il permet d'éprouver la doctrine plus que de la fonder.

L'État doit permettre à chacun de revendiquer une liberté d'examen, c'est-à-dire le droit de remettre en question, d'assurer le choc des idées, de critiquer le « sacré » d'autrui. L'antidote de la radicalisation se trouve dans la liberté d'examiner et dans la liberté d'expression.

En octobre 2019, pour clore les trois premières journées de célébration des 50 ans de laïcité, « L'Appel de Liège », a été lancé aux défenseurs des droits fondamentaux pour promouvoir la laïcité comme principe universel. La laïcité garantit l'exercice des droits et des libertés fondamentales et permet la coexistence pacifique des opinions philosophiques et des convictions religieuses.

« Fruit d'une révolution des mentalités qui prit naissance au 18^e siècle, la laïcité comme principe d'organisation de l'État se révèle indispensable au développement d'un système politique démocratique. »

« Parce que la laïcité n'est pas une option ou une opinion parmi d'autres, mais bien la condition qui rend possible la vie en commun dans le respect de toutes et tous et qu'elle fournit une réponse de portée universelle indépendante de tous les particularismes, les signataires en appellent solennellement à considérer la laïcité comme une exigence démocratique essentielle. »

« Ils invitent les autorités publiques de tous les continents à affirmer leur adhésion à son principe et à défendre son inscription dans les Constitutions nationales et les Traités internationaux. »

À ce jour, plus de 8.000 citoyens ont signé l'Appel de Liège.

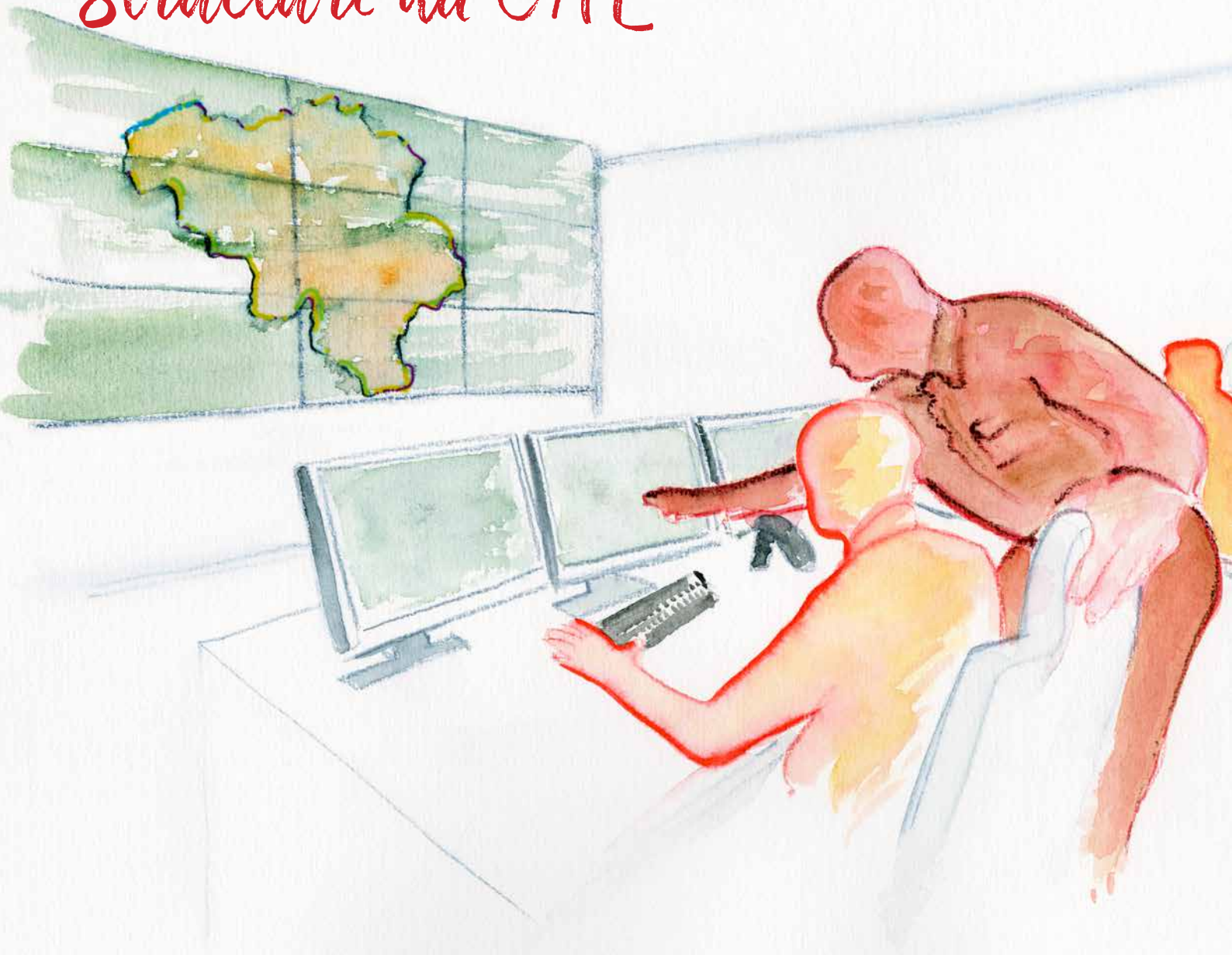


**VOUS AUSSI,
REJOIGNEZ L'APPEL DE LIÈGE
POUR LA LAÏCITÉ**

SIGNEZ SUR 50ANS.LAICITE.BE



Structure du CAL





La structuration de la laïcité est un phénomène qui a atteint ses cinquante ans. La création en 1969 du Centre d'Action Laïque est la première tentative de fédération de l'ensemble de la communauté laïque en Belgique francophone.

Dès l'origine, le CAL regroupe la totalité des associations laïques communautaires existantes à l'époque ainsi que quelques associations locales. Dix ans plus tard, il se régionalise par provinces ou subdivisions de provinces en ce qui concerne le Hainaut.

Structure du CAL

Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de DeMens.nu (UVV) est l'interlocuteur officiel de ces communautés philosophiques dans leurs rapports avec les autorités publiques. À ce titre, le CCL est invité à les représenter lors des cérémonies officielles organisées par l'État fédéral.

En 2019, le CCL est resté extrêmement vigilant par rapport aux questions éthiques telles que l'euthanasie, l'avortement ou encore le statut du fœtus. Par ailleurs, le CCL fait partie des associations regroupées au sein de la Plateforme « Abortion Right » et reste attentif à ce que les droits acquis ne soient pas rabotés tant en Belgique qu'en Europe.

Le CCL a accordé une attention particulière à l'assistance morale sectorielle notamment en prison et à l'armée. Il a continué à réagir publiquement pour dénoncer les conditions de détention choquantes et inacceptables des personnes incarcérées et pour proposer des alternatives à l'enfermement.

Le CCL, malgré la situation différente en matière d'enseignement majoritairement catholique en Flandre, entend défendre le maintien des deux heures pour le cours de CPC.

En outre, le CCL s'est accordé sur la nécessité de diffuser la définition à connotation universelle de la laïcité auprès du plus large éventail international possible. Rappelons également l'implication importante du CCL au niveau international, notamment au niveau de l'HI (The Humanists international).

Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 33 associations constitutives. Le CAL coordonne les 33 associations constitutives et fédère les 7 régionales.

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant Wallon

Picardie Laïque

Les 33 associations constitutives

AJILE (anciennement Confédération Parascolaire)
 Association Belge des Athées (ABA)
 Association Ernest De Craene
 Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
 Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
 Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
 Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)
 Drogues Actions Wallonie (DAWA)
 Extension de l'ULB
 La Famille d'Accueil Odile Henri
 Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
 Fédération des Associations de Parents
 de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
 Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)
 Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)
 Fédération du Libre Examen
 Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)
 Fondation Henri La Fontaine
 Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
 Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
 Fonds d'Entraide Georges Beernaerts
 Go Laïcité !
 Hisser Haut-Service Laïque de Parrainage
 Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
 Les Territoires de la Mémoire
 Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
 Pensée et Action Rationalistes
 Peuple et Culture Wallonie-Bruxelles (PEC)
 Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
 Service Laïque Jeunesse (SLJ)
 Solidarité-Logement
 ULB-Coopération
 Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)
 Union Rationaliste de Belgique.

50 *ANS*
de Laïcité

1969 **2019**



Structure du CAL

Réunions de coordination

Le Centre d'Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer des synergies et des projets d'actions communes entre les différentes composantes du mouvement laïque.

Il y a les réunions avec les directeurs des régionales, 10 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d'organisation et de fond en tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, CA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et à faire émerger des projets communautaires.

La coordination au sein du CAL se fait par l'organisation de réunions d'information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l'évolution des dossiers en cours.

Des journées d'échanges permettent aux délégués du CAL communautaire et des régionales de débattre ensemble de certains sujets intéressant la laïcité. Il arrive que ces journées se déroulent en divers lieux afin de permettre plus de participation et d'échanges entre les délégués. La journée du 6 juin invitait les délégués à vivre la réciprocité par le réseau d'échanges de savoirs à Namur, à partager des pratiques relatives aux expositions à Liège et à réfléchir aux thématiques de l'enfermement, de la migration ou de l'EVRAS à Charleroi.

Les instances politiques du CAL

L'assemblée générale

L'assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l'association. L'assemblée générale est l'organe souverain qui fixe collégialement les grandes orientations de politique générale de l'association. Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.

Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL.

Chacune des 33 associations constitutives du CAL dispose d'une voix. L'association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d'au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Celle-ci se compose donc des représentants dument mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres du conseil d'administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL.

L'assemblée générale s'est réunie le 23 mars 2019 à la Faculté d'Architecture La Cambre Horta à Ixelles.

Conseil d'administration et bureau du CAL

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer certains pouvoirs qu'il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu'il institue.

Le conseil d'administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l'assemblée générale et en définit la stratégie. Il est composé, le président inclus, au maximum de trente-et-un administrateurs élus par l'assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par le conseil d'administration, est chargé de la direction journalière et de l'exécution des décisions du conseil d'administration. La gestion de l'ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l'objet d'une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2019, le conseil d'administration du CAL s'est réuni à 9 reprises et le bureau a tenu 12 réunions ordinaires.

Le bureau exécutif

Président	Henri Bartholomeeusen
Past-Président	Pierre Galand
Vice-présidents	Andrée Poquet et Serge Vandervorst
Trésorière	Jacqueline Herremans
Membres du bureau	Jean-Antoine De Muylder, Robert Moor
Membres adjoints du bureau	Jean-Pol Baras, Eddy Caekelberghs, Véronique De Keyser et Thomas Gillet
Secrétaire général	Jean De Brueker
Secrétaire général adjoint	Benoît Van der Meerschen



Structure du CAL

Carnet d'adresses

Liste des administrateurs

au 31 décembre 2019

Henri Bartholomeeussen, **président**

Andrée Poquet, **vice-présidente**

Serge Vandervorst, **vice-président**

Jacqueline Herremans, **trésorière**

Cécile Artus

Jean-Pol Baras

Roland Brulmans

Eddy Caekelberghs

Patrick Cauwert

Véronique De Keyser

Jean-Jacques Deleeuw

Jean-Antoine De Muylder

Didier Donfut

Michel Dupont

Pierre Galand

Thomas Gillet

Ariane Hassid

Jacqueline Luc

Valérie Michaux

Christine Mironczyk

Robert Moor

Hervé Persain

Luc Pirson

Paul Pirson

Kévin Saladé

Micheline Satinet-Demet

Christian Schoysman

Brigitte Tabary

Marie-Rose Thérér

Josiane Wolff

Les régionales du CAL

Bruxelles Laïque

Avenue de Stalingrad, 18-20 à 1000 Bruxelles

Tél. 02 289 69 00

bruxelles.laique@laicite.be - www.bxllaique.be

CAL Charleroi

Rue de France, 31 à 6000 Charleroi

Tél. 071 53 91 71

info@cal-charleroi.be - www.cal-charleroi.be

CAL de la Province de Liège

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 à 4000 Liège

Tél. 04 232 70 40

info@calliege.be - www.calliege.be

CAL de la Province de Namur

Rue de Gembloux, 48 à 5002 Namur

Tél. 081 73 01 31

contact@laicite.com - www.laicite.com

CAL Luxembourg

Rue de l'Ancienne Gare, 2 à 6800 Libramont

Tél. 061 22 50 60

courrier@cal-luxembourg.be - www.cal-luxembourg.be

Laïcité Brabant Wallon

Rue Lambert Fortune, 33 à 1300 Wavre

Tél. 010 22 31 91

calbw@laicite.net - www.calbw.be

Picardie Laïque

Rue de la Grande Triperie, 44 à 7000 Mons

Tél. 065 31 64 19

picardie.laique@laicite.net - www.picardie-laique.be

Les associations constitutives

Association Jeunesse pour l'Interaction et la Libre Expérience (AJILE)

Rue du Moniteur, 14 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 16 11
secretariat@ajile.org - www.ajile.org

Association Belge des Athées (ABA)

Rue de la Croix de Fer, 60-62 à 1000 Bruxelles
Patrice.darteville@gmail.com - www.athee.info

Association Ernest de Craene

Chaussée d'Alseberg, 362 à 1180 Bruxelles
mail@droithumain.be

Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 513 17 24
federation@ance.be - www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)

Rue de l'Hôtel des Monnaies, 52 à 1060 Bruxelles
Tél. 02 543 02 70
info@cclj.be - www.cclj.be

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)

Campus de la plaine ULB, CP 237 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 40
clav@ulb.ac.be - www.clav.be

Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)

Boulevard Sylvain Dupuis, 211, bte 36 à 1070 Bruxelles
Tél. 02 203 94 44
info@clara.be - www.clara.be

Drogues Actions Wallonie (DAWA)

Rue de l'Ancienne Gare, 2 à 6800 Libramont
Tél 061 22 50 60
dawasbl@gmail.com

Extension de l'ULB

Avenue Franklin Roosevelt, 50 CP 188 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 26 46
extension@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/extension

Famille d'Accueil Odile Henri

Rue de la Source, 65 à 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87
info@faoh.be - www.plaf.be/odilehenri

Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 476 92 83
info@faml.be - www.faml.be

Fédération des Associations des Parents d'Élèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)

Rue de Bourgogne, 48 à 1190 Bruxelles
Tél. 02 527 25 75
secretariat@fapeo.be - www.fapeo.be

Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)

Route de Louvain-la-Neuve, 4/1 à 5001 Belgrade
Tél. 081 84 91 17
info@fdml.be - www.fdml.be

Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)

Rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur
Tél. 081 26 13 52
direction@arboretsens.be

Carnet d'adresses

Fédération du Libre Examen

Av. Paul Héger 22, CP 166 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 650 21 70
librex@ulb.ac.be - www.librex.be

Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)

Chaussée de Wavre, 2 à 1370 Jodoigne
secretaire@flaj.be - www.flaj.be

Fondation Henri La Fontaine

Campus de la Plaine ULB, CP 236 à 1050 Bruxelles
Tel 02 627 68 11
Cal@laicite.net – fondation-hlf.mundaneum.org

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux

Rue de Laeken, 79 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 217 69 80
gob@gob.be

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 537 59 28
admin@smbg-famd.be - www.smbg-famd.be

Fonds d'Entraide Georges Beernaerts

Avenue de la Renaissance, 30 à 1000 Bruxelles
secretaris.gb@gmail.com

Go Laïcité !

Rue de Gembloux, 48 à 5002 Saint-Servais
Tél. 081 73 01 31
info@golaicite.eu

Hisser Haut - Service Laïque de Parrainage

Rue de la concorde, 56 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 538 51 35
info@hisser-haut.org - www.parrainage .be

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 649 00 36 ou 37
info@lhac.be – www.lhac.be

Les Territoires de la Mémoire

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 à 4000 Liège
Tél. 04 232 70 60
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)

Rue de la Fontaine, 2 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 97 81
info@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

Pensée et Action Rationalistes

c/o Drève des équipages, 63 à 1170 Bruxelles
Tél. 02 672 34 08
lafondationrationaliste@skynet.be

Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles

Rue du Beau-Mur, 45 à 4030 Liège
Tél 04 368 82 32
info@peuple-et-culture.wb.be
www.peuple-et-culture.wb.be

Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)

Campus de la Plaine ULB, CP 237 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 90
slp@ulb.ac.be – www.aidemoralelaique.be

Service Laïque Jeunesse (SLJ)

Rue de la Source, 65 à 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87
marinette.dupont@faoh.be

Solidarité Logement

Rue Stéphanie, 81 à 1020 Laeken
info@slsh.be – www.solidarite-logement.be

ULB Coopération

Avenue Franklin Roosevelt, 50, CP 266 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 61 00
info@ulb-cooperation.org – www.ulb-ccoperation.org

Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)

Campus de la Plaine ULB, CP 235 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 51 52 ou 58 58
uae@ulb.ac.be – www.ulb.ac.be/ulb/uae/

Union Rationaliste de Belgique

c/o Pierre Debusschere
rue Dodonnée 92/6 à 1180 Bruxelles
union.rationaliste@belgacom.net



50 *ANS*
*de libertés
partagées*

1969 **2019**

Centre d'Action Laïque ASBL
Campus de la Plaine ULB, cp236
1050 Bruxelles-Belgique
Tél. (+32) 2 627 68 11
cal@laicite.net - www.laicite.be

Éditeur responsable : Jean De Brueker



Imprimé en Belgique sur papier écologique "FSC"
Création & production: Agence "entre RÊVES et RÉALITÉ" 02 465 72 88
Illustrations : Laurence TURINA

Le Centre d'Action Laïque fédère 7 régionales

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant Wallon

Picardie Laïque



Centre d'Action Laïque

libres, ensemble

Centre d'Action Laïque ASBL

Campus de la Plaine ULB, cp236

1050 Bruxelles-Belgique

Tél. (+32) 2 627 68 11

cal@laicite.net - www.laicite.be